

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS
 Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
 Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—
 On s'abonne à toute époque.
 Abonnements-Poste. 30 centimes en sus.
 Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

et du Vignoble Neuchâtelois

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
 Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce, 75 c. Avis mort. 30 c.; tardifs 50 c.
 Réclames 75 c. min. 3.75.
 Suisse, 30 c. (une seule insertion min. 3.—), le samedi 35 c. Avis mortuaires 40 c. min. 6.— Réclames 1.— min. 5.—
 Etranger, 40 c. (une seule insertion min. 4.—), le samedi 45 c. Avis mortuaires 50 c. min. 7.— Réclames 1.25 min. 6.25.
 Demander le tarif complet

AVIS OFFICIELS

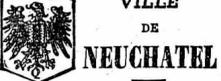


VILLE DE NEUCHÂTEL

Place de la Gare

A la suite d'une entente intervenue entre l'Administration des C. P. F. et la direction sus-signée, les véhicules ne pourront désormais stationner sur la place de la gare qu'aux endroits indiqués par les écritures.
 La police fera rapport contre les conducteurs de véhicules qui refuseraient de se conformer à ces indications.

Direction de police.



VILLE DE NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande des Adventistes du 7^{me} jour de construire une chapelle au Faubourg de l'Hôpital. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel municipal, jusqu'au 12 juillet 1926.

Police des constructions.



VILLE DE NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de l'Hoirie Marie Perrin-Sandoz de construire un auto-garage Boine 5. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel municipal, jusqu'au 20 juillet 1926.

Police des constructions.

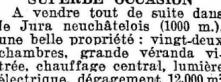


VILLE DE NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de l'Hoirie Marie Perrin-Sandoz de construire un auto-garage Boine 5. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel municipal, jusqu'au 20 juillet 1926.

Police des constructions.



VILLE DE NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de l'Hoirie Marie Perrin-Sandoz de construire un auto-garage Boine 5. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel municipal, jusqu'au 20 juillet 1926.

Police des constructions.



VILLE DE NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de l'Hoirie Marie Perrin-Sandoz de construire un auto-garage Boine 5. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel municipal, jusqu'au 20 juillet 1926.

Police des constructions.

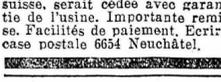


VILLE DE NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de l'Hoirie Marie Perrin-Sandoz de construire un auto-garage Boine 5. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel municipal, jusqu'au 20 juillet 1926.

Police des constructions.

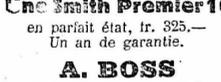


VILLE DE NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de l'Hoirie Marie Perrin-Sandoz de construire un auto-garage Boine 5. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel municipal, jusqu'au 20 juillet 1926.

Police des constructions.



VILLE DE NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de l'Hoirie Marie Perrin-Sandoz de construire un auto-garage Boine 5. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel municipal, jusqu'au 20 juillet 1926.

Pour la Fête de la Jeunesse

profitez de notre grande vente

Pour fillettes et garçons :

Souliers à brides, noir	11.80	13.80	14.80
Souliers à brides, brun	12.80	14.80	15.80
Richelieu noir	11.80	13.80	
Richelieu brun	12.80	14.80	16.80
Souliers en toile blanche	6.90	7.80	9.90
Sandales	6.90	7.80	8.90
Bottines, peau cirée	8.90	9.80	
Bottines, box noir	12.80	14.80	
Bottines, brun	13.80	15.80	17.80

Grande Cordonnerie J. KURTH

Neuchâtel - Rue du Seyon 3, place du Marché 1

La joie de faire ses malles pour les vacances



Faites votre choix chez

GUYE-ROSSELET

RUE DE LA TREILLE 8

Vous y trouverez le plus grand assortiment depuis l'article le meilleur marché au plus soigné.

QUALITÉ RÉPUTÉE

Pour l'entretien des chaussures en daim

adoptez les spécialités en vente chez

R. CHRISTEN, CHAUSSURES, 2, Rue de l'Hôpital

Sang de Bouleau
 produit une chevelure magnifique. Efficace sur tout autre produit fait défaut. Guérit la chute des cheveux, les pellicules, les plaques chauves, la faible croissance. Recommandé par les médecins. Des milliers d'attestations élogieuses et d'ordres renouvelés. Le grand flacon fr. 3.75. Shampooing au sang de bouleau, le meilleur, 30 cts. Crème au sang de bouleau, les cheveux secs; pot 3.— et 2.— fr. En vente dans les Pharmacies, Drogueries, Salons de Coiffure et à la Centrale d'Herbes des Alpes au St-Gabriel, Faïde. Demandez le Sang de bouleau, pour obtenir le vrai produit.

Pour la Fête de la Jeunesse!

PROFITEZ DE NOTRE BAISSSE DE PRIX

QUELQUES EXEMPLES :

Robes toile de soie uni, à bordure ou à dessins écossais, façons deux pièces et autres, façons très élégantes, 14⁵⁰	Grand choix de robes d'été en tissu coton, dernières fantaisies, depuis 4⁹⁰	Robes pour fillettes en crêpe de Chine, taffetas, fulgurante, etc., dans les façons les plus diverses
--	--	---

N'oubliez pas notre immense assortiment en RUBANS TAFFETAS, tous coloris, toutes largeurs

AU LOUVRE

NEUCHÂTEL

Vin de Neuchâtel rouge 1921 Cortaillois extra à 2 fr. 20 la bt. Vin de Neuchâtel rouge 1924 à 2 fr. la bouteille
 Vin de Neuchâtel blanc 1925 La Coudre extra, prix spécial pendant la Fête de tir. Fréd. Meier-Charles, propriétaire-encaveur, la Coudre (Neuchâtel).

Deux porcs
 de quatre mois, à vendre. M. Leubherr, Marin, Tél. 1.36.
 A vendre une bonne JUMENT garantie franc de collier à choix sur quatre. — On l'échangerait éventuellement contre du détail à cornes. S'adresser à M. Gutknecht, Marin.

A vendre beaux porcs à l'engrais, d'un poids de 30 kg. pièce. S'adresser Stähly et Gerber, Montmolin.

A VENDRE
 tout de suite pour cause de départ: un beau petit potager à bois, un arrier secretaire, quatre lampes dont deux à contre-poids et deux simples. S'adresser Parc 14, 3me.

TIR CANTONAL
 A vendre une affiche officielle du Tir fédéral 1898, très bien conservée. Demander l'adresse du No 174 au bureau de la Feuille d'Avis.

Allegro
 175 cm., trois vitesses, état de neuf, à vendre tout de suite pour cause de maladie. Offres écrites sous chiffres A. L. 171 au bureau de la Feuille d'Avis.

A VENDRE
 un potager et différents ustensiles de cuisine. Ecluse 1, 2me, à droite.

Quatre modèles différents de divans dits "divans turcs" au magasin de meubles J. Perriraz, tapissier, Faubourg de l'Hôpital 11, Neuchâtel. c.o.

Myrtilles
 tous les jours fraîches, en caissettes de 5 kg. 4 fr. 50, 10 kg. 9 fr. 90. — Port dû contre remboursement. O. Strehler, Ger. Balestra, Locarno. JH 2537 0

BALLONS POUR ENFANTS
 depuis 4²⁵

CASAMSPORT
 I. CASAMAYOR NEUCHÂTEL

Vis à pressoir
 complète, à vendre. Fréd. Meier-Charles, la Coudre.
 A vendre jolie petite machine à écrire état de neuf. Demander l'adresse du No 179 au bureau de la Feuille d'Avis.

Rubans
 Taffetas 7 cm. et 4 cm. de large, diverses couleurs, le mètre **35 c.**
 Taffetas assortiment de couleurs et largeurs, le mètre **25 c.**
 1.20 1.— .85 .65 .45

Forta
 le ruban demandé
 No 80 60 20 12
 220 175 125 **.95**
 Forta Le ruban de cheveux indéchirable

Jules Bloch
 SOLDES ET OCCASIONS
 Neuchâtel

VARICES - BAS CHAMBERT
 Spécialité médicale sans caoutchouc
 Mme CHAMBERT, rue de la Rôtisserie Genève
 SERA DE PASSAGE
 Brevet 64793

Lansanne: Hôtel de France, mercredi 7 juillet.
 Neuchâtel: Hôtel du Lac, jeudi 8 juillet.
 La Chaux-de-Fonds: Hôtel de France, vendredi 9 juillet.
 Yverdon: Hôtel du Paon, samedi 10 juillet. JH 32450, D

TIR CANTONAL
DRAPEAUX
 Ecussons - Lanternes
 Dépôt de fabrique chez
SCHINZ, MICHEL & C^{ie}

Magasin de beurre et fromage R.-A. STOTZER
 Rue du Trésor
 Fromage 3/4 gras depuis Fr. 1.30 le 1/2 kg.
 Fromage gras depuis Fr. 1.60 le 1/2 kg.
 Prix de gros pour revendeurs — Expédition au dehors

AVIS
 L. MARTIN Tailleur
 Civil Téléphone 122
 Militaire 7, rue de l'Hôpital

informe son honorable clientèle et le public en général que ses ateliers seront fermés du 1^{er} au 15 août et prie les personnes qui voudraient lui confier des ordres pour la fin du mois de s'y prendre assez tôt.

Pantalons, flanelle blanche, grise, Oxford, teintes nouvelles de Paris, de fr. 42.— à 58.—

STORM-COAT, bel article français, manteau idéal pour l'auto, le sport, la montagne, dames et messieurs

Prix intéressants au cours actuel du change

Ne partez pas en vacances avant d'avoir réglé vos comptes chez vos fournisseurs
 Vous rendrez service à plusieurs et vous aurez ainsi rempli votre devoir
 Association des Détaillants de Neuchâtel

Association des détaillants de Neuchâtel

Ceux de nos membres qui n'ont pas encore répondu à la circulaire qui leur a été adressée concernant la fermeture des magasins à 5 heures, du 24 juillet au 15 septembre, sont priés de le faire jusqu'au 8 courant, au plus tard, faute de quoi leurs noms ne pourront plus figurer sur la liste qui sera publiée dans les journaux. LE COMITÉ.

MESDAMES!
 Nouveau choix de superbes GILETS LAINE ET SOIE
 Prix très modérés, chez
GUYE - PRÊTRE
 Saint-Honoré Numa-Droz

AVIS AU PUBLIC
 La corderie HAUSMANN, rue du Seyon, informe sa clientèle et le public qu'elle n'a chargée aucun colporteur de vendre ses articles, contrairement aux dires d'un certain individu qui se présente dans les ménages en son nom.
 Beau choix de cordeaux à lessive dans tous les prix
 Petits cordelets, la pièce de 10 mètres, depuis Fr. 1.25
 Cordes à lessive, la pièce de 25 mètres, depuis Fr. 3.95

Myrtilles
 fraîches, 1^{re} qualité, en caissettes de 5 kg. 4 fr. 50, 10 kg. 9 fr. 90, contre remboursement. — R. Gilardi, Gerra-Gambarogno (Tessin). JH 2548 0
 A vendre un appareil photographique pour vues stéréoscopiques 45-107, éventuellement on ferait échange contre appareil 6x9. Rue du Château 10, 1er.

Une armoire
 à vendre. S'adresser au restaurant neuchâtelois sans alcool, Faubourg du Lac 10.

Vin rouge Neuchâtel
 Crus de Boudry
 A vendre 100 bouteilles de 1918 et 350 bouteilles 1921. S'adresser à A. Wyssmann, Côte 42, Neuchâtel.

MYRTILLES
 douces, fraîches (5 et 10 kg.), à 1 fr. le kg. Expéditions journalières. Vve Fortunato Tenchio, Export No 76, Roveredo (Grisons).

Conduite intérieure Fiat 501
 état de neuf, à vendre pour cause d'achat d'une plus grande voiture. Prix très avantageux. — Offres écrites sous chiffres C. D. 157 au bureau de la Feuille d'Avis.

C'est pour la qualité de ses chaussures que la Maison KOCH est renommée.
 Escompte: **10%**
 Prix très avantageux Grand choix
 Souliers beiges dep. 23.50

Violon 3/4
 avec quatre méthodes et étui, à vendre. S'adresser Jeumairot, Fahys 103.
 A vendre quatre fourneaux catelles à très bas prix. S'adresser Fontaine André 22.
 A vendre 28 et 35 fr. deux très bons GRANDS CHAUDRONS cuivre. — Pourtalès 10, 1er, à droite.

LIT
 en bois, à vendre. Faubourg de l'Hôpital 52, 2me.

Une Underwood
 état de neuf, fr. 475.—
Une Smith Premier 10
 en parfait état, fr. 325.—
 Un an de garantie.
A. BOSS
 St-Honoré 3, Neuchâtel



LOGEMENTS

Pour le 31 juillet ou époque à convenir, joli

LOGEMENT

de trois chambres et dépendances. S'adresser Parc 14, 3me.

AUVERNIER

A louer immédiatement ou pour époque à convenir, logement de quatre pièces et dépendances, jardins, terrasse, eau, électricité et sous-pour gaz, dans maison située au bord du lac, à deux minutes de la gare du tramway. S'adresser à Ed. Jeanneret, assurances, Auvernier.

Pour le 24 septembre un petit logement

de trois chambres et dépendances. S'adresser à J. Keller, Fahys 123.

Parcs 25

logement d'une chambre, cuisine, cave et petit bûcher. S'adresser à Mme Soguel, Combarel 15.

Roc, à remettre, petite maison de deux chambres et dépendances. — Etude Pettipierre & Hotz.

Pour époque à convenir

à louer à Quai Comtesse, de superbes appartements de quatre, cinq et six pièces, chambre de bains installée, dernier confort moderne. Ascenseur, Garage. S'adresser à Mme Guinand, Bullod, Berger & Hofer, Faubourg du Lac 11.

logement

bien situé, de trois pièces. S'adresser Ecluse 15 bis, 4me, à droite.

Centre de la ville: beau 2me étage avec balcon. Disponible immédiatement. S'adresser, le matin, Etude G. Etter, notaire.

Deux chambres avec deux dépendances et cuisine. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

Logement de cinq pièces et dépendances. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

A louer immédiatement, dans l'immeuble du Comptoir d'Escompte.

appartement

avec dix grandes pièces garage. S'adresser à F. Berthoud, Promenade Noire 1.

A louer tout de suite, à la rue du Château 9, à Colombier, un

logement

de quatre pièces et dépendances; eau, gaz, électricité. Pour renseignements, s'adresser à M. Valentin Desostin, entrepreneur, à Colombier.

Pour le 24 septembre, au Vauvrayon, logement de trois chambres, cuisine, dépendances, hôtel municipal.

Pour le 24 septembre, à Bellevaux, logement de sept chambres, prix avantageux. Gérance des bâtiments, hôtel municipal.

Marin

à remettre appartement de deux ou trois chambres, avec jardin. — Etude Pettipierre & Hotz.

PESEUX

A louer pour le 24 septembre appartement de deux chambres, situé au soleil, avec jardin. — S'adresser à Alb. Hoemann, Pesieux, Trones 6.

COLOMBIER

A louer pour séjour, appartement meublé de trois chambres, cuisine, jouissance jardin. S'adresser au notaire E. Paris, à Colombier.

Bôle

A louer en pleine campagne, appartement de trois chambres et dépendances. Eau et électricité. — Libre 1er octobre 1926. S'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, rue Saint-Honoré 3, Neuchâtel.

COLOMBIER

A louer logement de deux chambres, cuisine, dépendances et jardin. — S'adresser à Fritz Holzer, rue des Vernes 2, Colombier.

CHAMBRES

Belle chambre, 25 fr. par mois. Ecluse 12, 4me, à droite.

Jolie chambre meublée. Faubourg de la gare 21, rez-de-ch.

Pour le 15 juillet, très jolie chambre avec balcon; pension. Piano. Avenue du 1er Mars 8, 1er étage.

Chambre meublée indépendante. Faubourg de l'Hôpital 52, 2me étage.

A remettre tout de suite ou pour époque à convenir, à la place Purry, une ou deux

chambres non meublées

Belle situation pour bureaux, etc. S'adresser au magasin de cigares. Seyon 1.

Petite chambre

avec pension, 150 fr. par mois. Demander l'adresse du No 681 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre meublée. Terreaux 8, 3me étage.

BELLE CHAMBRE avec pension. — Faubourg de l'Hôpital 64.

JOLIE PETITE CHAMBRE soleil et vue. S'adresser Faubourg du Château 15, 1er à g.

Chambre meublée au soleil, 20 fr. Evole 33, 1er à gauche.

Chambre meublée. — Saint-Maurice 7, 3me.

LOCAT. DIVERSES

Ferme à remettre

dés maintenant ou pour le 11 novembre.

à Chaumont

avec environ 25 poses de terre en nature de prés, champs et pâturages. S'adresser à M. Ferdinand Schertenleib, à Chaumont.

Grande chambre pour GARDE-MEUBLES S'adresser au magasin rue de la Treille 6.

Demandes à louer

On demande à louer à Pesoux, sur la ligne du tram ou à proximité, un

LOGEMENT

de quatre chambres et dépendances, avec jardin. — Offres écrites à E. P. Orangerie 4, Neuchâtel.

On cherche à louer

pour le 1er mai 1927, dans le Vignoble (Colombier de préférence), propriété de six à dix chambres, confort moderne. — Par la suite achat non exclu. On examinera aussi propositions intéressantes d'entrepreneurs. — Faire offres sous P 184 N à Publicitas Neuchâtel.

jolie chambre

ensuite, avec pension, dans bonne famille de Neuchâtel ou environs, à partir du 15 octobre. — Adresser offres écrites sous chiffres B. P. 182 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureaux

On cherche à louer, locaux à l'usage de bureaux, pour époque à convenir. Adresser offres écrites sous chiffres L. B. 152 au bureau de la Feuille d'avis.

PLACES

On cherche pour les Verrières une

jeune fille

de toute confiance, sachant bien cuire et au courant des travaux d'un ménage soigné. Forts gages et entrée à convenir. Adresser offres écrites sous chiffres A. J. L. 168 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour le 15 juillet, on cherche pour ménage soigné une

JEUNE FILLE

propre et consciencieuse, sachant cuire et aimant les enfants. S'adresser chez Mme Jean Pfaff, rue du Stade 2.

On cherche pour petite famille de la Suisse allemande, brave

JEUNE FILLE

sachant bien faire la cuisine et les travaux de ménage. Entrée le 1er août. S'adresser par écrit à Mme Mayr, Sonntagsteig 4, Zurich 6. JH 1279 Z

On cherche pour tout de suite une

bonne à tout faire

sachant cuire; bons gages et bons traitements assurés. Offres à Y. C. B. 181 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

sachant cuire ou remplaçante pour la saison du 15 juillet à fin septembre dans une famille passant la saison à la montagne, 80 fr. par mois. Offres et références à case postale 6661, Neuchâtel.

OFFRES

Jeune fille de 16 ans cherche place de

VOLONTAIRE

dans petite famille sérieuse pour s'occuper d'un ou deux enfants. Neuchâtel ou environs préférés. Entrée commencement d'août. Adresser offres à Mme H. H. restaurant de la gare, Saint-Blaise.

Personne

d'un certain âge connaissant cuisine et entretien de ménage soigné cherche place de confiance. Eventuellement remplaçante. — Offres sous chiffres P 15576 C à Publicitas, la Chaix-de-Fonds. P 15576 C

Jeune Danaise

(23 ans), de bonne famille, connaissant à fond tous les travaux du ménage et de la cuisine, cherche pour le 1er septembre place de VOLONTAIRE dans famille distinguée, à Neuchâtel ou environs. Peits gages et vie de famille désirés. Offres à l'adresse: case postale 19, Neuchâtel.

Jeune fille de 17 ans, sachant coudre

cherche place

dans petite famille où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. S'adresser à Mme W. Simon, rue du Marohé-Neuf 22, Bienna.

EMPLOIS DIVERS

Pensionnat de Hollande cherche pour le mois de septembre,

Demoiselle

de bonne famille, parlant parfaitement français, pour la conversation. Pour tous les détails, s'adresser à Mme Guinand, 7, Schanzenbergstrasse, Berne.

Tonnellier

sérieux, connaissant à fond la fabrication et fabrication de la bouteille, ainsi que tous les travaux de cave, est demandé dans commerce de vins du vignoble neuchâtelois. (Place stable et bien rétribuée). Faire offres avec références sous chiffres M. S. 159 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de la Suisse allemande, ayant fait un apprentissage de deux ans chez une lingère cherche place

d'assujettie

Adresser les offres à Mme J. Schmid, Port-d'Hauterive.

Jeune homme

de 14 à 15 ans est demandé pour courses et nettoyages. Entrée à convenir. S'adresser à M. X. 156 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une bonne

jument alezane

garantie franche. S'adresser en toute confiance, à Numa Comtesse, Bevaix.

Baume St Jacques

Spécifique vulnératoire pour tous les plaies en général ulcérations brûlures, varicelles et jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, dartres, piqûres, coups de soleil. Se trouve dans toutes les pharmacies. Dépôt général: Pharmacie St-Jacques, Bâle.

JEUNE HOMME

sortant de l'école de commerce, désirant se perfectionner dans la langue française, cherche place dans un bureau en qualité de remplaçant ou autre emploi. S'adresser par écrit sous chiffres A. Y. 178 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande bons

gypsiers

Salaires élevés, éventuellement remise à la tâche de travaux complets. Engagement immédiat. — Offres écrites sous chiffres R. G. 180 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune ébéniste

sérieux, cherche place pour tout de suite. S'adresser R. R., Maladière 26.

Homme sérieux et robuste, parlant allemand et français, cherche place de

magasinier ou homme de peine

Accepterait n'importe quelle occupation. — S'adresser à F. Meier, Neuchâtel 24.

Porteur de pain

Garçon est demandé pour porter le pain. Boulangerie Flury, Fahys 108.

JEUNE HOMME

de 17 ans, ayant fait trois ans d'école de commerce, cherche place dans magasin ou hôtel, pour apprendre la langue française à fond. Accepterait aussi échange avec jeune fille. Offres à E. Vogel-Schmidt, Landquart, Grisons.

Apprentissages

Commerce de gros de la place demande un

apprenti

pour entrée immédiate. Bonne instruction exigée; préférence sera donnée à jeune homme ayant suivi l'école de commerce. Rétribution immédiate. Offres avec certificats sous chiffres M. P. 177 au bureau de la Feuille d'avis.

Henri Germond, ferblantier-appareilleur, à Auvernier, cherche un

apprenti

Demandes à acheter

Auto

On achèterait une auto d'occasion, ayant peu roulé, en parfait état, bonne marque, trois ou quatre places 10 HP, carrosserie torpédo, « tout temps » ou avec ballon démontable, installation moderne. — Adresser offres avec prix et détails de la machine sous chiffres O. N. 188 au bureau de la Feuille d'avis.

Vieux deniers

biloux, or, argent et platine, orfèvrerie neuve, sont achetés au plus haut cours.

H. VUILLE FILS

succ. de N. VUILLE-SAHLI, Courmoulin 16, NEUCHÂTEL

A VENDRE

Voiture Fiat 501

avec pont pour transport, en très bon état. Superbe occasion. Offres sous chiffres M. Z. 155 au bureau de la Feuille d'avis.

Camionnette Martini

12-16 HP, force 600 kw., en très bon état, à vendre pour 1600 fr. Offres écrites sous chiffres B. X. 156 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une bonne

jument alezane

garantie franche. S'adresser en toute confiance, à Numa Comtesse, Bevaix.

Baume St Jacques

Spécifique vulnératoire pour tous les plaies en général ulcérations brûlures, varicelles et jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, dartres, piqûres, coups de soleil. Se trouve dans toutes les pharmacies. Dépôt général: Pharmacie St-Jacques, Bâle.

JEUNE HOMME

sortant de l'école de commerce, désirant se perfectionner dans la langue française, cherche place dans un bureau en qualité de remplaçant ou autre emploi. S'adresser par écrit sous chiffres A. Y. 178 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande bons

gypsiers

Salaires élevés, éventuellement remise à la tâche de travaux complets. Engagement immédiat. — Offres écrites sous chiffres R. G. 180 au bureau de la Feuille d'avis.

Mes assurances à LA NEUCHATELOISE ont développé mon crédit

COMME LE MILLIARDAIRE WANAMAKER, MIEUX VALAIT PLACER CET ARGENT DANS L'ASSURANCE, QUE DIRECTEMENT DANS MES AFFAIRES.

Assurances avec ou sans examen médical. Conditions simples, claires, loyales. Toutes assurances.

LA NEUCHATELOISE

Agent général: M. Th. PERRIN, Hôtel des Postes, Neuchâtel

Chapeaux JEAN-BART bonne qualité de Fr. 3.- à 5.- CHAPELLE DU FAUCON Neuchâtel Hôpital 20

Salon de coiffure SŒURS GEBEL Terreaux 7 - Téléphone 11.83

Seule à Neuchâtel, notre maison a obtenu le diplôme d'applicateur teinturier pour cheveux, décerné par l'Ecole de teinture à Paris.

C'est dire que nous sommes à même d'effectuer les teintures les mieux réussies. L'expérience d'une longue pratique peut seule inspirer confiance dans cette partie si délicate de notre métier.

MAISON FONDÉE EN 1881

Jeune allemande désirent apprendre la langue française, cherche place dans bonne famille, pour aider à quelques travaux du ménage et s'occuper d'enfants. Bons soins désirés mais pas de gages. — Pour tous renseignements, s'adresser à M. P. Grieshaber, Parc No 7, la Chaix-de-Fonds.

Demoiselle hollandaise, de bonne famille, désirant se perfectionner dans la langue française.

cherche place au pair, auprès d'enfants ou pour aider dans le ménage. — S'adresser à Mme de Voogt, 7, Schanzenbergstrasse, Berne.

Vélo course cadre piste renforcé, à vendre. S'adresser Maladière 26. Cinquante mètres

Maison de repos, à Rôle LE CHATELARD Mesdames BELLER-GEX Vue très étendue terrasse, jardin Prix modérés Ouverte dès le 25 juillet

cherche place au pair, auprès d'enfants ou pour aider dans le ménage. — S'adresser à Mme de Voogt, 7, Schanzenbergstrasse, Berne.

AVIS DIVERS Jeune couturière se recommande pour travail en journée. Ferait aussi lingerie fine et raccommodages. S'adresser par écrit à Mme Karner, Faubourg de la gare 7.

Aux Ormonts Chambres à un, deux et trois lits. Bonne cuisine bourgeoise. Fr. 6.- (trois repas). Arrangements pour familles. — Miles Hesch, Chalet « la Pouza », Cerinat, Le Sépey. JH 5505 L

Très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie reçus, les enfants de Madame Aurèle ROBERT, remercient sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés de leur chaude affection dans la grande épreuve qu'ils traversent.

Jeune couturière se recommande pour travail en journée. Ferait aussi lingerie fine et raccommodages. S'adresser par écrit à Mme Karner, Faubourg de la gare 7.

Blanchisseuse repasseuse cherche travail. S'adresser chez M. Vaucher, Casardes 16.

Monseigneur et Madame Charles van ROOYEN remercient sincèrement tous les amis et connaissances qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

deux jeunes filles désirent se perfectionner dans la langue allemande ou passer leurs vacances, près d'Olten. — Vie de famille. Bonne cuisine bourgeoise. Prix modéré. Adresser offres sous P. Z. 175 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune professeur de la Suisse allemande cherche

Monseigneur et Madame Charles van ROOYEN remercient sincèrement tous les amis et connaissances qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

Jeune fille de la Suisse allemande, ayant fait un apprentissage de deux ans chez une lingère cherche place

Vacances On cherche une famille à Sainte-Croix (Vaud) pouvant recevoir une jeune fille de 12 ans, pour passer les vacances pendant six semaines. S'adresser à Bâle 4, case postale 76.

Monseigneur et Madame Charles van ROOYEN remercient sincèrement tous les amis et connaissances qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

Jeune fille de 14 à 15 ans est demandé pour courses et nettoyages. Entrée à convenir. S'adresser à M. X. 156 au bureau de la Feuille d'avis.

place de vacances dans famille parlant le français. On prendrait en échange enfant pour apprendre l'allemand. — Bons soins. Famille H. Schneider, Faubourg du Lac 103, Bienna. JH 10284 J

Monseigneur et Madame Charles van ROOYEN remercient sincèrement tous les amis et connaissances qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

de C. Trautmann Spécifique vulnératoire pour tous les plaies en général ulcérations brûlures, varicelles et jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, dartres, piqûres, coups de soleil. Se trouve dans toutes les pharmacies. Dépôt général: Pharmacie St-Jacques, Bâle.

Jeune fille de 17 ans, sachant coudre

Monseigneur et Madame Charles van ROOYEN remercient sincèrement tous les amis et connaissances qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

Jeune fille de 14 à 15 ans est demandé pour courses et nettoyages. Entrée à convenir. S'adresser à M. X. 156 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de 17 ans, sachant coudre

Monseigneur et Madame Charles van ROOYEN remercient sincèrement tous les amis et connaissances qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

Jeune fille de 14 à 15 ans est demandé pour courses et nettoyages. Entrée à convenir. S'adresser à M. X. 156 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de 17 ans, sachant coudre

Monseigneur et Madame Charles van ROOYEN remercient sincèrement tous les amis et connaissances qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

UN SERMENT par la baronne Orozy

— Des soldats? Nous sommes perdues, alors!

— Non, non, n'aie pas peur, Suzanne. Nous ne risquons rien, mais ils peuvent t'interroger...

— M'interroger?

— Oui... sur moi.

— Mon trésor, ma chère fille, gémit Suzanne alarmée, est-ce que ces démons?..

— Non, non, te dis-je, rien n'est à craindre pour le moment, mais à cette époque tu sais, il faut toujours se méfier.

— Dieu bon! Sainte Vierge, mère de Dieu!

— Il ne nous arrivera rien de fâcheux, te dis-je, affirma Juliette, mais il faut que tu essaies d'être tout à fait calme et de faire exactement ce que je te commanderai. Pour le moment, tu dois descendre rejoindre Anne Mie et t'efforcer de ne pas paraître effrayée si les soldats t'interrogent.

Tout en parlant, Juliette surveillait les papiers qui brûlaient trop lentement à son gré, et, en activant la combustion avec la fine pointe de son soulier.

Suzanne, docile, mais tout en larmes, quitta enfin la chambre.

Par malheur, le courant d'air provoqué par

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres)

l'ouverture de la porte éteignit la dernière petite flamme qui vacillait sur l'amas de papiers calcinés. Fiévreusement Juliette se pencha sur eux, les écartant, cherchant les fragments non brûlés: aucun d'eux ne portait trace d'écriture. Juliette respira, soulagée. Tout ce qui aurait pu condamner Derouve était maintenant réduit en cendres.

Seul le portefeuille, lacéré à coups de ciseaux, restait sur la table de Juliette.

— Il n'y a rien à faire, pensa-t-elle, impuisante, il est indestructible. Et, sans hésiter devant le mortel risque qu'elle courait, elle le prit tranquillement et le glissa dans une de ses malles, sous ses robes.

Puis, calme comme jamais elle ne l'avait été depuis bien longtemps, elle quitta sa chambre et redescendit au salon.

XIV

Heureuses minutes

Dans la chambre de Derouve, comme dans son bureau, les inquisiteurs avaient été déçus. Merlin commençait de changer de manières. Il faisait de laborieux essais de courtoisie et de bonne grâce qui eussent amusé Derouve s'il n'eût été aussi mortellement inquiet au sujet de Juliette.

Le citoyen Merlin pensait avec terreur que Fouquier-Tinville et lui-même seraient sévèrement blâmés pour leur conduite envers Derouve, si celle-ci n'était justifiée par aucune découverte. Il frémissait à la pensée que le populaire député, usant de représailles, pourrait exciter contre lui toute la populace de Paris.

Il était maintenant tout à fait convaincu que les papiers qu'il était venu saisir existaient, mais qu'il ne les trouverait certainement pas, et il cherchait ardemment déjà quelle victime

il pourrait bien offrir en échange, au comité du Salut public.

La pensée de Juliette le frappa comme une lueur; et ne pouvant livrer Derouve, il livrerait sa dénonciatrice, coupable d'avoir volontairement trompé le comité du Salut public!

Aussitôt, changeant de tactique, il permit à Derouve de rejoindre sa mère chez elle, pendant qu'il continuerait seul sa visite domiciliaire.

Il descendit d'abord à la cuisine, où il trouva Anne Mie, rusée, prudente, constamment en éveil, et Suzanne, tremblante et apeurée. Mais, ni de l'une, ni de l'autre, il ne put tirer le moindre renseignement utile.

Pendant ce temps, Derouve, après avoir fait de son mieux pour rassurer sa mère qui, de son côté, s'efforçait de ne pas laisser paraître sa mortelle inquiétude, s'était précipité dans son bureau où il avait constaté que Juliette et le dossier compromettant avaient disparu.

Il allait monter frapper à la porte de la chambre, quand elle parut soudain devant lui.

— Chut! dit-elle, mettant un doigt sur les lèvres pour l'engager à la prudence, les papiers sont détruits.

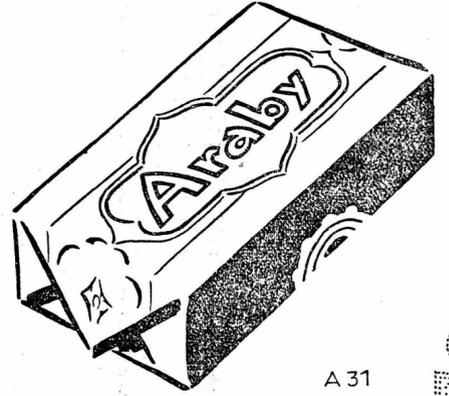
— Et c'est à vous que je dois mon salut, murmura-t-il, d'une voix



Si la fée Beauté

ne vous a pas touchée de sa baguette à votre baptême, vous pouvez réparer cet oubli grâce au savon ARABY. Employez-le pour le bain et pour vos ablutions quotidiennes! Il vous donnera un teint éblouissant - la beauté que chacune se souhaite.

Araby
SAVON DE TOILETTE



A 31

Achetez

VOS Drapeaux

pendant notre

Liquidation partielle

Très bon marché

Drapeaux "suisses et neuchâtelois", en coton, 1^{re} qualité, avec hampe et flèche

24 x 24 cm.	36 x 36 cm.	54 x 54 cm.	61 x 61 cm.
.65	1.45	1.95	2.45
69 x 69 cm.	75 x 75 cm.	110 x 110 cm.	
2.95	3.50	9.75	

Offre à saisir pour vos décorations du Tir cantonal

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX ARMOURINS

NEUCHÂTEL SOCIÉTÉ ANONYME

CONSULTEZ L'APPAREIL MAGNET AVANT DE FAIRE VOS ACHATS

Les sirops les plus purs les plus sains et les plus riches sont

Les sirops de fruits, marque Wander

la meilleure boisson pendant l'été

La marque Wander signifie première qualité

CASAM SPORT

I. Casamayor NEUCHÂTEL offre le plus beau choix

de CASQUETTES et bérets basques

Bien mieux que le lait

qui, pendant la saison chaude, provoque souvent chez les bébés des vomissements et des diarrhées, la farine lactée Galactina est l'aliment rationnel de la petite enfance. Sa composition spéciale et sa merveilleuse digestibilité permettent de la donner au biberon dès les premiers mois. La Galactina est toujours prise avec plaisir par les bébés à cause de son goût délicieux. Mais demandez bien la Galactina et ne vous laissez pas imposer un produit similaire, demandez la

FARINE LACTÉE GALACTINA

FÊTE DE LA JEUNESSE

Magnifique choix

Articles pour enfants

MAGASIN SAVOIE - PETITPIERRE

LIBRAIRIE-PAPETERIE

Delachaux & Niestlé S.A.

4, Rue de l'Hôpital Neuchâtel

C'est là que vous trouverez toujours le plus grand choix de plumes "Swan" en tous modèles et pointes.

Se vend à partir de Fr. 22.50.

PÔLE NORD

Performance de nos huiles «VOLTOL», car le «NORGE» a été graissé exclusivement avec ce superlubrifiant.

Représentants-dépositaires pour la région: **LANGÉOL S. A., Boudry**

Occasion pour automobilistes

A vendre à d'excellentes conditions:

Une malle d'auto à compartiments; trois claxons, dont un Bosch; deux phares; un magnéto; un carburateur; un compteur de vitesse; deux lampes baladeuses; un pare-brise arrière; trois marchepieds avec cadre nickelé; un Boyce motomètre.

S'adresser à Robert LEGLER, Hôtel des Postes, Neuchâtel.

Chemises Robespierre pour garçons

Très grand choix dans toutes les tailles, en zéphyr, popeline, tussor

KUFFER & SCOTT - NEUCHÂTEL

CAOUTCHOUC POUR POUSSETTES

Pose rapide

Prix avantageux

F. BECK, Pesoux

Quincailleurie

Maux de jambes

Si vous souffrez depuis longtemps de jambes ourties, de varices, d'abcès aux jambes, blessures douloureuses ou inflammations faites un dernier essai avec

SIWALIN

ordonné par les médecins et employés dans les cliniques

Effet surprenant. Des milliers d'attestations.

Prix Fr. 2.50 et Fr. 5.-

Envoi par retour du courrier

Dr Fz. Sidler, Willisau

MYRTILLES

à stériliser, en caissettes de 5 et 10 kg., à 80 c. le kg. Expéditeur: Alfredo Tenchio, Roveredo (Grisons). JH 2529 O

L'entreprise des travaux du barrage de Barberine

Martin, Baratelli & Cie

met en vente ses Installations de lozements d'Emosson avec literie en batterie de cuisine, comprenant quinze bâtiments démontables à un et deux étages, en très bon état. Construction en panneaux démontables. Vente en bloc ou au détail à des prix extrêmement bas.

Pour prix et renseignements, s'adresser au bureau de Lutsanne, chemin des Croix-Rouges No 55, et au bureau du chantier à Emosson sur Châtelard (Valais). JH 35875 L

La Lessive

L'INCROYABLE

donne comme prime les plus belles serviettes

ne brûle pas le linge, mais au contraire le conserve

Voulez-vous des

sirops exquis

utilisez de préférence les extraits de la

PHARMACIE BOURGEOIS

Framboise - Grenadine Citrons - Oranges, etc.

MAISON FONDÉE EN 1896

FABRICATION DE

TIMBRES

en caoutchouc et en métal

LUTZ-BERGER

17, Rue des Beaux-Arts

Drapeaux

calicot et accessoires

Louis Augsburgger-Wyler

tapissier-décorateur

Rue des Poteaux 4, 7

Aspirateur à poussière suisse

de fabrication entièrement suisse

Le rival sérieux de toutes les marques étrangères

Le seul offrant 2 ans de garantie

Sans engagement, demandez une démonstration gratuite à votre domicile au représentant

H. BUTTI, Avenue du 1^{er} Mars 24 en face de la Rotonde

Favorisez l'industrie suisse NEUCHÂTEL

A VENDRE PLUSIEURS VOITURES D'OCCASION

MARQUE SALMSON

types tourisme, grand sport, conduite intérieure, etc. Voitures garanties - Prix avantageux - Essais gratuits sans engagement - GARAGE DE LA RAFFINERIE S. A., rue de la Raffinerie 2, NEUCHÂTEL

SPÉCIALITÉ DE RIDEAUX

L. DUTOIT-BARBEZAT

Rue de la Treille 9

Magasin au 2^{me} étage

Grand choix en

Couvre-lits, Tulle, Filet, Guipure

dans tous les prix

CONFECTION DE RIDEAUX SUR MESURES

AVIS DIVERS

Ligue des locataires de Neuchâtel

Bureau de renseignements (gratuits pour les membres de la ligue) au 2^{me} étage de la Maison du Peuple.

Cotisation annuelle: Fr. 2.-

Les locataires sont invités à lire attentivement les baux avant de les signer.

PROFITEZ DES VACANCES

pour remettre votre literie en ordre

Cardage des matelas sur grande terrasse en plein air. Lavage, sur demande, du crin, de la laine et des toiles. - Devis gratuits. - Prix modérés.

Atelier de tapissier J. PERRIRAZ

Faubourg de l'Hôpital 11 - Téléphone 99

M^{mes} **WIDMER**

ont l'honneur de porter à la connaissance du public qu'elles ont ouvert un

MAGASIN DE TABACS ET CIGARES

Rue Saint-Honoré 14

Le magasin de la „BLANCHISSERIE IDÉALE“

est transféré

Place du Marché N° 13 et passage rue de Flandres.

CABINET DENTAIRE

Georges Evard

Technicien-Dentiste

EXTRACTIONS SANS DOULEURS

PLOMBAGES ET DENTIERS

Prix raisonnables et soins consciencieux

Autorisé à pratiquer par l'Etat

NEUCHÂTEL

Tél. 13.11 - Hôpital 11

VOTRE LITERIE

est réparée et transformée par du personnel qualifié

AMEUBLEMENTS GUILLOD, Ecluse 23, Tél. 558

Garnissage et transformation de meubles en tous genres. - Pose de rideaux et stores. - Atelier de tapisserie en plein air.

CHAQUE SEMAINE DÉSINFECTION

de meubles. Toujours en magasin, tissus pour meubles, couil matelas, sarcenette, crin, laine, plume et édreton.

Demandez nos prix, devis gratuits. Maison suisse fondée en 1895

Employez la

Teinture Idéale

pour teindre, en toutes nuances, ou raviver les couleurs fanées de tous tissus

En paquets 60 c.

En boules (Idéal-Boule) 30 c.

En sachets (sachet-filtre Idéal) . . . 30 c.

TEINTURE IDÉALE S. A.

12 bis, Place Saint-François LAUSANNE

En vente partout

VUARRAZ & Cie

Liquidation Générale

Nouvelle baisse de prix

Rien ne devant rester en magasin, tout est débarrassé sans souci des pertes. - Tout ce qui reste en magasin dans les articles: Lainages, soieries, cotonnades, est exposé dans

nos vitrines rue Saint-Maurice

Dans peu de temps, vous ne pourrez plus acheter des marchandises de très bonne qualité à des prix inouïs de bon marché, notre liquidation ne devant durer plus que

quelques semaines

Venez vous rendre compte des pertes énormes consenties sur toutes les marchandises

Le mal des montagnes

Voici l'heure où, transportés d'une ardeur jamais lassée, les pèlerins passionnés de l'Alpe, en procession lente, grimpent péniblement au flanc des montagnes vêtues de neige, s'élèvent avec prudence, tous muscles en action, sur les rocs aux prises rares, zèbrent le blanc tapis des glaciers de coups de piolet impatients, tendent de toute leur volonté vers la victoire finale sur les monstres impassibles qu'ont fait surgir les convulsions de l'écorce terrestre. Exercice salutaire entre tous de mettre ainsi en jeu tous les ressorts du corps et de l'esprit, de se réaliser aussi dans l'admirable atmosphère des hauts pays, dans la clarté radieuse d'un soleil dont les nuages des plaines ne sauraient voiler la splendeur. S'il est un sport complet et entièrement bienfaisant, c'est celui-là, et la fréquentation de la nature sauvage s'y ajoute comme un attrait incomparable, comme un rappel des luttes de l'humanité primitive contre une ambiance hostile. « Qui va aux montagnes, a dit Kipling, va vers sa mère ».

Que l'alpinisme ait ses périls, ce n'est pas douteux. Périls notablement surfaits, d'ailleurs, la plupart du temps, car il est facile de démontrer chaque année, que les accidents si complaisamment rapportés et commentés, sont dus presque tous à des fautes aisément évitables. Il ne s'agit pas d'aborder l'escalade des parois à pic ou l'accès des champs de glace sans de sages précautions, ni sans une initiation préalable. Mais à côté de ces drames des cimes dont on parlera abondamment, il convient de faire une place à un accident beaucoup plus commun et qui, pour n'émouvoir point au même degré l'âme timide des sédentaires, ne laisse pas d'être, pour ceux qui en sont victimes, des plus pénibles. On veut parler du « mal des montagnes ».

Ses manifestations

Il est à peu près impossible d'en donner une description qui réponde à tous les cas. Ses manifestations, très variables suivant les sujets et les circonstances, constituent, la plupart du temps, un simple malaise, d'autres fois un accident grave, avec tous les intermédiaires.

Le premier symptôme dans l'ordre d'apparition est habituellement la difficulté croissante à respirer que le jargon scientifique étiquette « dyspnée » et qui s'accompagne de palpitations. Il n'y a là, à proprement parler, qu'une exagération d'un état normal ou du moins physiologique. Tous les sujets qui se livrent à un exercice violent et soutenu voient leur respiration s'accroître et sentent que leur cœur bat plus vite. L'anormal commence lorsque cette précipitation des deux fonctions s'intensifie, devient pénible, sinon douloureuse. C'est ce qui arrive dans le cas particulier qui nous occupe.

À côté de ces troubles, il faut placer le mal de tête, localisé ordinairement à la région du front, désagréable lourdeur qui devient rarement très aiguë, mais se montre tenace, puis les désordres gastriques, consistant souvent en un simple manque d'appétit, allant d'autres fois jusqu'aux nausées et même jusqu'aux vomissements. Chez quelques ascensionnistes sévèrement atteints apparaît un symptôme bizarre, une incoercible envie de dormir qui peut, s'il ne se surveille pas, terrasser le grimpeur au milieu d'un passage difficile. Ajoutons quelques désordres oculaires, tels que la venue, dans le champ visuel, de points scintillants groupés parfois en un dessin plus ou moins régulier auquel on donne le nom de scotome. Mais surtout insistons sur la fatigue intense qui accable le malade et sur une sensation d'angoisse extrêmement désagréable, cette angoisse qui étirent cruellement la poitrine, s'insinue, semble-t-il, dans le corps entier et fait haletter comme dans l'attente d'une catastrophe. Fatigue et angoisse forment le fond de ce tableau peu séduisant.

Parmi cette série de symptômes, ce sont tantôt l'un qui domine, tantôt l'autre ; ils peuvent s'associer à deux, à plusieurs, et l'on conçoit que la chose soit d'autant plus sérieuse qu'ils sont plus nombreux. On en trouverait d'autres dans les formes très graves, dont je dirai un mot un peu plus loin.

A quoi faut-il attribuer le mal ?

Quelle est la cause de désordres si divers ? L'explication la plus simple est celle que donna, il y a déjà longtemps, le célèbre physiologiste Paul Bert, en incriminant la raréfaction de l'air aux grandes altitudes et particulièrement la diminution du taux de l'oxygène, si indispensable à la vie. Il est évident que plus on monte haut, moins l'atmosphère est dense et plus l'oxygène est rare. Plus tard, Mosso, physiologiste italien, fit intervenir, ce qui est plus inattendu, la diminution de la proportion d'acide carbonique de l'air, ce gaz étant, malgré sa fâcheuse renommée, nécessaire, en quelque mesure, à l'acte respiratoire. Un auteur qui a bien étudié le problème et que j'aurai encore l'occasion de citer, M. Bayeux, a prouvé que l'oxygène est mieux absorbé, mieux utilisé lorsqu'il est mélangé à une certaine quantité d'acide carbonique. Il est certain que le défaut d'oxygène est pour beaucoup dans la naissance du mal des montagnes et que les explorateurs qui aspirent

à fouler aux pieds de très hauts sommets, comme par exemple le mont Everest, ont raison d'emporter de l'oxygène dans leur bagage. Mais ce n'est là qu'un des éléments de la cause. Dans les explications qui ont pour prototype celle de Paul Bert, on reconnaît l'œuvre de savants qui n'ont étudié le mal des montagnes que dans un laboratoire et qui se sont figurés reproduire les conditions dans lesquelles il se manifeste quand ils ont réalisé, sous la cloche de l'appareil pneumatique, un vide équivalent à celui que l'on rencontre à 2000, 3000 ou 4000 mètres. Ce n'est pas là qu'il faut s'instruire, c'est en haute montagne et au cours même de l'ascension. Alors on aperçoit vite les défauts de cette savante cuirasse d'arguments.

Il est, en effet, une particularité qui se remarque le plus souvent dans les crises de ce genre, c'est que la plus grande partie des symptômes morbides disparaissent quand le sujet s'arrête. Bien mieux, persévère-t-il qu'ils s'évanouissent pour la plupart à l'arrivée au sommet et sont inconnus lors de la descente. En outre, il n'est pas rare que certains de ces troubles naissent de bonne heure, je veux dire à une altitude relativement basse, trop basse pour que la raréfaction de l'air puisse jouer un rôle aussi capital. S'il ne s'agissait que d'elle, il est évident qu'elle serait égale pour une hauteur donnée et que la baisse barométrique est identique lorsque l'on se trouve à 3000 mètres, par exemple, que l'on soit en montée ou en descente. Il faut donc chercher autre chose.

Deux causes

Nous le trouverons dans le surmenage des muscles et en particulier de ce muscle important entre tous qu'est le cœur. C'est que le cœur est mis à une rude épreuve dans une ascension sérieuse, soit par sa longueur, soit par ses difficultés. La dépense des forces y est considérable, qu'elles soient utilisées à vaincre des obstacles redoutables ou à maintenir pendant des heures les efforts d'une incessante montée. À cette tâche, le cœur se fatigue et se fatigue d'autant plus que déjà la raréfaction de l'air l'influence. Il a beau précipiter son rythme pour rester à la hauteur des circonstances, la circulation se fait mal. En conséquence, la respiration est gênée, l'apport d'oxygène aux tissus est insuffisant, le balayage des déchets s'effectue de façon médiocre, juste au moment où l'exercice intensif des muscles a pour effet de les rendre plus abondants. L'homme s'empoisonne lui-même ; il est victime, suivant l'expression consacrée, d'une auto-intoxication. N'a-t-on pas constaté que, en pareille circonstance, les excréments sont beaucoup plus toxiques qu'en temps ordinaire ?

En réalité, dans le mal des montagnes, il y a deux éléments, l'un qui est l'altitude, l'autre qui est la fatigue du cœur. Peut-être s'y ajoute-t-il une certaine tension psychique qui contribue au surmenage. Ainsi comprend-on que jamais la somnolence invincible, les palpitations douloureuses, la sensation d'étouffement et d'angoisse, n'aient été observées chez les personnes qui ont gagné sans fatigue les sommets très élevés. Un vieillard, Janssen, a pu atteindre le sommet du mont Blanc en traîneau sans rien ressentir d'analogue. Ainsi s'explique aussi que la descente, communément moins pénible que la montée, soit exempte de ces symptômes et que le repos au sommet (où cependant l'atmosphère est à son maximum de raréfaction) les fasse en grande partie disparaître.

Cette façon d'envisager le problème éclaire

aussi cette particularité que les ascensions faciles, donc rapides, sur des pentes très inclinées, donnent bien plus souvent lieu au mal des montagnes que les escalades de rochers très difficiles où la progression est extrêmement lente, où il faut choisir chacun de ses points d'appui et calculer ses efforts. Le mal des montagnes n'est pas rare parmi les ascensionnistes qui se dirigent vers le sommet du mont Blanc par Chamoniex et les Grands-Mulets ; on ne le connaît guère par le « chemin » de l'Aiguille du Goûter ou des Aiguilles grises.

Le mal des montagnes est le plus souvent bénin. Tout ce que l'on risque, c'est d'être obligé d'interrompre l'ascension si les troubles persistent ou s'intensifient. Mais on a signalé des cas graves et même, semble-t-il, quoique la chose soit peut-être discutable, des issues fatales. Il semble que, dans ces cas encore, les deux éléments du phénomène, raréfaction de l'air et surmenage du cœur, soient une fois de plus dénoncés.

Lorsque l'on voit un alpiniste, qui a voulu marcher quand même et surmonter les premiers avertissements, succomber avec tous les signes de l'œdème du poumon, il est bien difficile de ne pas admettre que son cœur, à bout de forces, est l'auteur de la catastrophe. Lorsque, d'autre part, M. Bayeux signale que l'on trouve dans le sang des sujets arrivés à une haute altitude des déformations de ces organes si importants que sont les globules rouges, il faut croire avec lui que c'est là une conséquence de la raréfaction de l'air. Il est difficile d'expliquer autrement les cas — très rares — de mal des montagnes tardif se manifestant après la descente. L'insuffisance du sang, acquise là-haut, en est la cause.

Y a-t-il un remède ?

Quittons maintenant le domaine de la recherche pour entrer dans celui des applications pratiques. Existe-t-il un traitement du mal des montagnes ? À proprement parler, l'arrêt de l'ascension est le seul remède efficace. Les inhalations d'oxygène pourront aider à la guérison, mais elles ne feront pas tout à elles seules. Ce qui existe, par contre, c'est la prévention des troubles décrits, leur prophylaxie. Celle-ci se résume en trois mots : peu à peu. C'est dire que l'entraînement est le grand préservateur. Nombreux sont les alpinistes, même consommés qui souffrent du mal des montagnes chaque fois qu'ils reprennent contact, à la belle saison, avec l'objet de leur passion. Ceux-là savent, et ils ont soin de commencer chaque « campagne » par des courses modérées, de graduer leurs exploits, de n'aborder les grandes escalades que quand ils ont acclimaté leur organisme, leur cœur surtout, à des efforts qu'on ne lui demande pas dans la vie courante. Il en est de l'alpinisme comme de tous les sports. Ceux qui estiment qu'avec une forte volonté on doit parvenir, sans préparation spéciale, à surmonter tous les obstacles et à vaincre toutes les cimes, seront le plus souvent cruellement déçus. « On ne vainc la nature, a dit Bacon, qu'en lui obéissant. » C'est encore lui obéir que de prendre avec elle des ménagements, de ne la contraindre que progressivement. On parvient ainsi à obtenir d'elle ce qu'elle eût refusé net si on avait prétendu le lui imposer du premier coup.

Dr Henri BOUQUET.

Il faut prendre les hommes tels qu'ils sont et les tenir pour ce qu'ils sont devenus.

Aurélien Scholl.

Le ciel est pour ceux qui y pensent.

Joubert.



— En broché Louis XV comme ceci, il vous en faudrait environ pour 25 louis... en Louis XIII cela ne vous ferait qu'une différence de 2 louis...
— C'est certain... Eh bien, écoutez, pour ce que je veux faire, du Saint-Louis me suffira.

LE LION

Un jour le capitaine R., reçu l'ordre de se rendre à B., afin d'effectuer une reconnaissance à l'extrémité de la colonie, en pleine brousse, c'était, comme toujours, un « poste de confiance ».

Accompagné de sa femme et de sa petite fille le capitaine partit avec une caravane de porteurs.

Quelquefois, Marie-Anne, sa femme, appelait le capitaine pour lui désigner à l'orée de la forêt quelque singe fuyant, et Joie, sa fille, battait des mains. Le capitaine somnolait dans son hamac, bercé par les sons gutturaux que ses porteurs proféraient pour s'entraîner. Ils suivaient les sentes, traversaient les hautes herbes des clairières, hautes herbes jaunes jamais inclinées par quelque souffle rafraîchissant. De ces herbes épaisses dépassant quelquefois, comme le fait d'une grande termitière, l'échine jaune d'une antilope, ou les cornes tordues d'un ko-do. Les hommes, dont la sueur coulait sur la nuque, foulaient l'herbe en faisant lever soudainement quelque grand oiseau silencieux, aux ailes lourdes, ou quelque autre aux ailes colorées, qui s'envolait avec un cri d'effroi. Le torse des porteurs était flagellé par les hautes herbes pointues, et les animaux peureux s'enfuyaient en soufflant, le poitrail coupant l'herbe sèche, le col haut, l'œil en feu, l'oreille raide...

Le soleil dessinait des zig-zags d'or dans la forêt zébrant de mouches. Le ciel bleu diminuait d'intensité. Les bêtes avaient délaissé les clairières brûlantes et les taillis touffus pour aller boire. Le capitaine entendit au loin le grondement sourd d'un lion qui lui souhaitait la bienvenue. Les porteurs, qui avaient entendu le rugissement lointain, échangèrent quelques paroles et reprirent leur chant bizarre.

Ils plantèrent les tentes et firent un grand feu dont les lueurs portaient jusqu'au pied des grands arbres et éclairaient subitement leur tronç d'une fulguration sanglante. De grands oiseaux nocturnes se posaient bruyamment dans les branches. Au bord de la clairière, dans une mare, des armées de grenouilles coassaient et, quelquefois, des craquements de branches et des bruissements dans l'herbe signalaient la vie qui s'éveillait dans les ténèbres.

Quand les scarabées d'or commencèrent à voler dans le feuillage vert, quand mille insectes émeraude ou mordorés bourdonnèrent dans les herbes humides, la caravane se remit en marche, dans le même ordre. Les porteurs reprirent leur mélodie. Les oiseaux chantaient ou criaient, un éclair rouge et vert dans les branches dénotait un perroquet. Dans l'herbe, de distance en distance, de grosses fleurs rouges et blanches, épaisses, grandes comme des têtes, hautes comme des buissons, exhalaient de violents parfums qui étourdissaient une seconde les voyageurs. Quelquefois, pour passer un ravin les porteurs devaient faire un effort, leurs membres alors se bandaient, leurs cuisses étaient sillonnées de grands muscles, le triceps crural et le couturier formant de grosses cordes tendues. Mais ils chantaient toujours, avec une cadence énervante.

Une semaine plus tard, ils arrivèrent. Une petite case les reçut, trois pièces, le mobilier du soldat en mission... dehors les cigales sonores faisaient une orchestration monotone, toute en notes hautes, aiguës, une musique qui s'alliait à la chaleur écrasante, barre de fer rougi qui passait à un doigt du front...

Le jardin, c'était la brousse infinie. Il y avait tout près, majestueux comme une rave gigantesque, un baobab sans grâce, grand comme une maison ; mille buissons l'entouraient et faisaient un enchevêtrement épais. Des plantes grimpaient accrochant leurs lianes fleuries dessinant de longs serpents de couleur. Des plantes au feuillage brillant, aux feuilles rondes comme des plats entouraient des fleurs géantes, en velours rouge d'où jaillissait, comme un sceptre, un pistil d'or. L'horizon de tous côtés était fermé par le rideau de la forêt impenétrable.

Le capitaine, le lendemain de son arrivée, partit avec une caravane pour atteindre le petit bras d'un fleuve qui servait de frontière et qui était marqué sur la carte avec fantaisie. C'était l'aube, le soleil était blanc et brillant. Les noirs soufflaient, luisants de sueur. Le capitaine avait la tête lourde et les idées confuses, sa conscience de soldat le faisait continuer, il obéissait à un ordre. Un indigène lui rendit courage en lui assurant que le fleuve n'était pas loin ; pour le prouver, il montra à l'officier une piste : un rhinocéros les précédait de quelques heures, son croûtin n'était pas encore durci.

La petite fille de l'officier s'éveilla. Elle sortait dans la brousse le matin de bonne heure ou au crépuscule, quand le soleil était moins brûlant. Elle s'amusa avec une grande tortue. Elle s'approcha de la caisse, saisit sa tortue et caressa la carapace jaune, lui parlant et la cajolant, lorsque brusquement la tortue retira sa tête sous sa carapace.
Ce fut très brusque : sortant d'un fourré, pre-

reux, l'œil inquiet, sale, à peine grondant entre les dents, la queue battant ses flammes, bavant, un lion s'avança en trotant... Il ouvrit à peine la gueule, d'un mouvement paresseux, et saisit l'enfant par la jupe. Le chapeau tomba sur la tortue. Le lion s'enfuit, trotant lourdement, tenant sa grosse tête jaune à la crinière en désordre, un peu de côté, afin que le corps de l'enfant n'entravât pas sa course, la petite cria, et sa voix sans force sous le soleil brûlant avait l'intonation des cris d'horreur qui éclatent dans les cauchemars des fiévreux.

Sa mère avait bondi, tout son corps avait été lacéré par les cris de l'enfant ; elle s'élança dehors et se heurta à un groupe d'indigènes portant des piques et riant fort ; ils chassaient le lion qui avait visité leur village pendant la nuit. Quand ils comprirent que le lion qui fuyait devant eux avait pris avec lui la fille d'un blanc qui avait un grand fusil, ils furent saisis de terreur et rebroussèrent chemin. La mère courait de tous côtés, affolée, appelant sa fille, hélant son mari. Puis, en courant elle alla dans la forêt. Elle courut longtemps et soudainement, criant sa joie, elle tendit les bras ; là, tout près elle voyait une robe rose. Elle s'effondra sur l'étoffe lacérée, la broya dans l'espoir de trouver le corps de sa fille. Mais comme la robe entre ses doigts ne se remplissait pas et que le soleil la battait depuis longtemps, elle se leva chapeau, elle s'effondra sous des fleurs tendres qui faisaient dans les branches comme des couronnes. Des oiseaux qui mangeaient des graines revinrent craintifs, rien ne bougeait...

Quand le capitaine revint un domestique lui annonça le drame. Fou de douleur, il pénétra dans la forêt, suivant la piste. Lui aussi il courut. Tout à coup, près d'un baobab épais il vit sa femme, tête contre terre, il vit sa nuque rouge offerte au soleil assassin, elle regardait la forêt, toute la forêt, sa bouche avait un rictus de frayeur. Soulevant le corps de sa femme, il vit la petite robe déchirée. Il la palpa comme la mère l'avait palpée. Et comme il sanglotait, il vit la piste qui continuait en serpentant dans la forêt sombre où les oiseaux chantaient plus fort que de coutume... Le soir venu il resta là... ayant toujours sur son genou la tête de sa femme, dont les yeux seuls regardaient la forêt, sans la voir, la forêt qui cachait le ravisseur.

Lui, le roi, il buvait, sous les bambous de la rivière...

J.-E. CHABLE.

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

— La société en nom collectif Buffat et Cie, fabrication, achat et vente d'horlogerie, à la Chaux-de-Fonds, est dissoute ; la liquidation sera faite sous la raison Buffat et Cie, en liquidation, par l'un des associés actuels, Eugène Buffat.

— Il est créé, sous la raison sociale Buffat et Cie, société anonyme, une société anonyme ayant pour but la reprise de l'actif de la société en nom collectif Buffat et Cie, et la continuation de l'activité de cette société, soit fabrication et commerce d'horlogerie en tous genres. Le siège de la société est à la Chaux-de-Fonds. Le capital social est de 15,000 francs. La gestion des affaires sociales est confiée à un ou plusieurs administrateurs qui engagent la société par leur signature individuelle ou collective, selon les décisions de l'assemblée générale.

— Il a été créé à Neuchâtel, sous la dénomination de Société immobilière du Vaisseau, une société anonyme dont le siège est à Neuchâtel. Le capital social est fixé à 80,000 francs. Un administrateur, désigné par le conseil d'administration, engagera seul la société par sa signature.

— Jean-William Segessemann, à Neuchâtel, et Jules-Henri Perret-Gentil, à Hauterive, ont constitué à Neuchâtel, sous la raison sociale Segessemann et Perret, une société en nom collectif ayant commencé le 1er janvier 1925. Achat, vente, réparations, garage d'automobiles.

— Il a été constitué à Neuchâtel, sous la raison sociale Ceramis S. A., une société anonyme ayant pour but le commerce de tout ce qui se rapporte directement ou indirectement à l'industrie céramique, y compris toutes questions immobilières s'y rattachant ou pouvant s'y rattacher, ainsi que toutes représentations et participations. Le capital social est fixé à la somme de 10,000 francs. La société est administrée par un conseil d'administration d'un à trois membres, et engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle de l'administrateur quand le conseil ne compte qu'un membre, et par la signature collective à deux, quand il en compte plusieurs.

— Il a été constitué à la Chaux-de-Fonds une société anonyme sous la raison sociale Club de tennis des Crétets S. A., ayant son siège à la Chaux-de-Fonds, et pour but : l'aménagement et l'exploitation d'un tennis à la Chaux-de-Fonds. Le capital social est de 1000 francs. La société est engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle de chaque administrateur.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel

est en vente à Bienne :

Bibliothèque de la Gare
Kiosque de la Place Centrale

10 c. le numéro

sur lesquelles il eût dû mieux veiller.

Il savait de quoi étaient capables les brutes qui venaient d'envahir son domicile pour l'y traquer comme une bête sauvage, et se blâmait sévèrement d'avoir laissé Anne Mie seule avec eux.

Mais celle-ci le rassura bien vite à son sujet.

— Ils ne m'ont rien fait, affirma-t-elle, parlant avec effort. Suzanne était avec moi ; ils nous ont obligés à ouvrir toutes les portes et tous les placards et nous ont posé des questions... plusieurs questions.

— Des questions ? Lesquelles ? Sur qui ? demanda vivement Paul.

— Sur vous d'abord, puis sur Mme Derouve et aussi sur... la citoyenne Marny.

Paul scruta attentivement le pauvre petit visage de la jeune infirme, qui paraissait en proie à une agitation extrême. Elle serra dans sa main crispée un petit morceau de papier.

— Anne Mie, dit-il, très doucement, qu'avez-vous donc, enfant ? Qu'est-il arrivé de si terrible ? Et qu'est-ce que ce chiffon de papier que vous froissez si nerveusement ?

À l'entrée de la jeune fille, Juliette était devenue de marbre, toute glacée, elle restait dans une immobilité de statue. L'heure de l'expiation était venue. Elle sentait que la petite infirme serait le juge inexorable prononçant sa sentence.

— Quel est ce papier ? Donnez-le-moi, Anne Mie, insistait Paul avec plus de fermeté.

Le citoyen Merlin vient de me le remettre à l'instant, dit Anne Mie, plus calme, avec un regard sur Juliette. Il semblait très irrité de n'avoir rien trouvé contre vous, Paul. Il est resté très longtemps dans la cuisine, avec les soldats, j'ai cru qu'il ne s'en irait plus... Enfin, ils viennent de monter dans ma chambre, ils veulent

la visiter, ainsi que celle de Suzanne... Vous ne pouvez pas savoir combien il était furieux de ne rien trouver contre vous ! Et j'ai peur que...
— Oui... oui... interrompit Paul, continuez, Anne Mie.

— Il a voulu me faire parler, mais je lui ai dit que ni votre mère, ni moi, ne connaissions rien de vos affaires politiques, puisque vous ne nous en parliez jamais, et qu'il n'était pas dans mes habitudes d'écouter aux portes...

— Très bien, Anne Mie, mais après, interrompit de nouveau Paul, que l'impatience gagnait devant ces tergiversations qu'il sentait voulues.

— Après ?... hésita la jeune fille, il a commencé à parler de... Mlle de Marny. Il semblait préoccupé de savoir qui vous a dénoncé, ce matin... il m'a dit qu'une dénonciation anonyme avait été envoyée contre vous... elle était écrite sur un tout petit morceau de papier et a été jetée dans la boîte publique... paraît-il... et...

— Je ne m'explique pas cette dénonciation anonyme, remarqua Derouve, surpris par-dessus tout, du ton qu'avait pris Anne Mie pour relater ces détails. Du diable si je me soupçonnais un ennemi caché, ajouta-t-il, mais cela étant, j'espère bien le rencontrer un jour ou l'autre...

— C'est justement ce que disait Merlin, interrompit vivement Anne Mie.

— Merlin ? Que disait-il, petite ?

— Il disait... serait bien extraordinaire que vous, et nous tous qui vous aimons, n'arrivions pas à découvrir qui vous a trahi...

— Vous avez eu tort, Anne Mie, de causer aussi longtemps avec une pareille brute.

— Oh ! moi, je ne disais pas grand-chose, mais je trouvais plus sage, puisqu'il était en humeur de causer, d'écouter ce qu'il avait à dire sur ce sujet.

— Eh bien ? Qu'a-t-il dit finalement ?

— Il a ri, de ce rire grossier qui n'a cessé d'emplir la maison depuis qu'il y est entré et m'a demandé si j'aimerais à savoir qui est votre dénonciateur...

— J'espère que vous avez répondu « non », Anne Mie ?

— Non, vraiment, je n'ai pas répondu « non », fit-elle avec une énergie farouche, en fixant de nouveau ses yeux sur Juliette qui, toujours silencieuse et de plus en plus pâle, restait immobile et figée en sa pose de statue. Toute sa vie semblait réfugiée en son regard ; elle suivait chaque mouvement d'Anne Mie.

— Ne devais-je pas chercher à connaître votre ennemi ? poursuivit celle-ci, de plus en plus ardemment ; cet ennemi assez bas, assez lâche, assez méprisable pour vous livrer aux mains de ces hommes cruels et sans merci ?...

— Là ! là ! Anne Mie, vous vous excitez trop, fit Derouve, qui ne put s'empêcher de sourire ; le nom de son ennemi du moment n'avait pour lui qu'une importance relative et peu en rapport avec l'extrême véhémence de la jeune fille.

— J'ai tort, c'est vrai, dit-elle, mais comment n'être pas agitée et bouleversée en présence d'une trahison aussi abominable que celle dévoilée par Merlin ?

— Enfant ! Enfant ! Comment pouvez-vous croire aux suggestions de Merlin ?

— Il a plus que suggéré, murmura Anne Mie presque imperceptiblement, il m'a donné le papier... cette dénonciation anonyme envoyée, ce matin même, au procureur... Il pensait que, peut-être, l'un de nous connaîtrait l'écriture.

Elle avait fait un pas vers Derouve, comme pour lui donner le papier resté jusqu'alors dans sa main fermée, et il s'avançait pour le

prendre, quand Juliette soudain se trouva entre eux.

Elle n'avait pas crié, pas dit un seul mot, mais spontanément, d'un geste impulsif, elle avait tendu la main vers Anne Mie...

Ce fut la leur fulgurante de l'éclair précédent la foudre...

Derouve sentit que son cœur s'arrêtait de battre sous le coup de l'horrible révélation. Sa sainte, sa madone n'était qu'une femme menteuse et cruelle qui avait fait appel à sa protection pour pénétrer chez lui et le mieux trahir !... Et lui, pauvre fou, avait jeté aux pieds de cette enfant si froidement méchante, tout son amour d'homme, tous les fiers espoirs de son avenir !

Juliette n'essayait pas de nier, ne cherchait pas à s'excuser, mais ses yeux se levèrent sur Paul en un suprême appel comme pour le supplier de ne pas l'accabler davantage et de l'épargner devant Mme Derouve et Anne Mie...

Et Paul se sentit sans force devant cette muette prière.

Encore sous le charme des magiques instants qu'il venait de vivre là, agenouillé devant elle, il ferma les yeux une seconde comme pour enclôre à jamais au plus profond de son être, la radieuse vision des jours passés, puis, tranquillement, se tourna vers Anne Mie.

— Donnez-moi ce papier, Anne Mie, je reconnaitrais probablement l'écriture de mon plus mortel ennemi.

— À quoi bon maintenant ! fit Anne Mie, regardant Juliette, qu'elle avait enfin amenée à se trahir. Et le papier tomba de sa main.

Paul se précipita pour le ramasser, le dépla en hâte et constata qu'il était blanc.

— Il n'y a rien d'écrit sur ce papier, dit-il ahuri, d'une voix sans timbre, ne comprenant pas...

— Non, rien, répondit Anne Mie, rien que l'histoire de sa trahison, fit-elle, désignant Juliette.

— Pourquoi avez-vous fait cette méchante action, Anne Mie ? C'est... diabolique !

— Peut-être bien. Mais j'avais soupçonné la vérité et voulais avoir une certitude : Dieu m'a montré cette manière de m'éclairer et de vous convaincre...

— Moins vous parlerez de Dieu en ce moment et mieux cela vaudra, je pense, Anne Mie. Mais... maman s'évanouit, je crois... Vite, enfant, ne nous occupons que d'elle...

Mme Derouve, silencieuse et immobile, avait tout d'abord regardé, en spectateur désintéressé, la scène tragique qui se passait devant elle. Depuis la minute où elle avait entendu la première sommation des soldats, tout son être était tendu vers une seule idée, le péril de son fils. Ce péril existait, tout était là, et il lui importait peu de savoir d'où il pouvait bien venir.

Mais le nom de Juliette, l'affirmation de sa honteuse trahison, lui avaient fait éprouver une émotion au-dessus de ses forces et elle s'était évanouie.

Anne Mie s'empresait autour d'elle avec une sorte de remords ; un mot de Paul avait suffi à lui faire comprendre à quel point elle venait d'être cruelle.

Elle avait été fort justement révoltée par l'acte de Juliette, dont elle ne pouvait connaître les motifs, non plus que les incertidons et les angoisses... et elle avait imaginé ce moyen de la forcer à se trahir. Ses rancunes et sa jalousie s'étaient mêlées à son loyal désir de prévenir Paul afin qu'il pût se défendre.

(A suivre.)

POLITIQUE

VATICAN ET TCHÉCOSLOVAQUIE

Les relations se tendent
Vu les manifestations antifascistes qui ont eu lieu en Tchécoslovaquie, le nonce du pape à Berlin a donné des instructions à tous les évêques allemands pour leur interdire d'aller à Prague.

COUR PERMANENTE DE JUSTICE

La Norvège adhère
OSLO, 4. — Le parlement d'Oslo a discuté les relations entre la Norvège et la cour permanente de justice, il a donné son adhésion pour dix nouvelles années.

ITALIE

Une organisation communiste
Le « Piccolo » apprend que la police a découvert une vaste organisation de propagande communiste à Rome et dans l'Italie centrale.

L'acte d'accusation contre Zaniboni
Le journal « Mattino », de Naples, a publié des extraits de l'acte d'accusation dressé contre Zaniboni et ses collègues, accusés d'avoir voulu attenter à la vie de Mussolini.

Zaniboni avait recruté une centaine de bravi, prêts à tout et qui devaient entrer dans le palais Chigi après l'attentat et y opérer un massacre.

ÉTRANGER

Tamponnement à Annemasse. — Un violent tamponnement s'est produit dimanche soir en gare d'Annemasse au moment où le train se rendant à Genève s'appretait à partir.

Avion contre auto. — On mande de Londres qu'un avion quittait samedi soir le camp d'aviation de Weston Zoyland (Somerset) quand, par une erreur de manœuvre, il donna en plein dans une auto qui se trouvait à proximité.

Est-ce pour l'armée ou pour la consommation? — Un journal de Budapest annonce que le gouvernement russe a acheté en Hongrie 10 mille chevaux valant 500 fr. pièce.

De la tenue! — Les journaux berlinois annoncent que le comte von Fahlen, un des favoris du second fils de l'ex-kaiser, a été arrêté pour attentat à la pudeur!

Encore un ouragan. — On mande de Belgrade qu'un terrible ouragan a dévasté une partie du sud de la Serbie, cent personnes seraient tuées.

Comment cinq lions jetèrent l'effroi sur la place de Crémone

ROME, 4. — A Crémone, le jour du marché. La place publique est encombrée d'étalages de fruits, de légumes et d'ustensiles de ménage.

Soudain, des cris d'effroi retentissent, coulés de rugissements formidables. Les paysans se sauvent dans toutes les directions.

Cependant, une lionne, satisfaite de son petit tour de promenade, réintègre la cage du cirque d'où elle s'était échappée, tandis qu'une de ses congénères rend visite à la loge d'une concierge, dont elle croque le matou, et qu'une autre va s'installer paisiblement sur un balcon qui domine la place tumultueuse.

APOLLO Ce soir à 8 h. 30
Un tout beau spectacle
NUITS DE VENISE
drame réaliste en 6 actes

ALLEMAGNE

Les exagérations du budget militaire

Des informations de Berlin ont annoncé que le maréchal Foch avait protesté contre certaines allégations du ministre de la Reichswehr, M. Gessler, sur le budget militaire allemand.

L'attention ayant été attirée sur ce point au cours des débats du Reichstag, le ministre de la Reichswehr, M. Gessler, a déclaré que la situation est normale, en s'abritant derrière l'absence de toute protestation formelle de la commission de contrôle des Alliés.

C'est cette déclaration, dit le collaborateur du « Journal », qui a attiré l'attention des puissances et de la conférence des ambassadeurs, parce qu'elle déforme les faits.

Berlin, 4. — L'association des magistrats prussiens a exclu le président de la Chambre, M. Grossmann, connu pour ses opinions républicaines; M. Grossmann s'était permis notamment de critiquer le jugement jadis proclamé par son collègue de Magdebourg contre le président Ebert.

EMPIRE BRITANNIQUE

Nouvelles bagarres aux Indes

CALCUTTA, 4. — Des émeutes sérieuses se sont produites dans les rues et même dans la mosquée de Patna (Bengale) entre musulmans et Hindous, dont non nombre ont été tués ou blessés.

Le désastre s'ajoute aux désastres de cette année. Les éléments sont déchaînés. Trombes, grêle, électricité du ciel, tout s'en mêle.

On ne saurait trop rappeler, en effet, que la haute montagne n'est pas la seule dangereuse. Toute la montagne est dangereuse.

On ne saurait trop rappeler, en effet, que la haute montagne n'est pas la seule dangereuse. Toute la montagne est dangereuse.

On ne saurait trop rappeler, en effet, que la haute montagne n'est pas la seule dangereuse. Toute la montagne est dangereuse.

On ne saurait trop rappeler, en effet, que la haute montagne n'est pas la seule dangereuse. Toute la montagne est dangereuse.

On ne saurait trop rappeler, en effet, que la haute montagne n'est pas la seule dangereuse. Toute la montagne est dangereuse.

SUISSE

LUCERNE. — Un jeune homme de 20 ans, Otto Naf, mécanicien, de Zurich, s'est noyé en se baignant sur la plage Lido, à Lucerne.

Près de Bertswil, un ouvrier de campagne, M. Joseph Ruckli, 29 ans, de Rain, qui circulait à bicyclette, est entré en collision avec une automobile.

SCHAFFHOUSE. — Un motocycliste, M. Oscar Egli, de Herblingen, se rendait samedi soir du Haultal à Schaffhouse, lorsque, arrivé en ville, il prit en écharpe, à un carrefour, un enfant de sept ans, le petit Galinger.

BERNE. — Sur la route Berne-Olten, un ouvrier nommé Ammon, d'Herzogenbuchsee, qui tirait un char rempli de goudron bouillant, glissa si malheureusement qu'il tomba à côté d'une chaudière de goudron.

ZURICH. — Ces jours passés, raconte la « Revue automobile », on voyait arriver à Wädenswil la première épicerie automobile.

TESSIN. — A Mendrisio, M. Angelo Mantegazza, 60 ans, industriel, a été renversé dimanche par une motocyclette que conduisait M. Carlo Rizzi.

FRIBOURG. — Dimanche, un habitant de Bulle, M. Pierre Montferri, âgé de 28 ans, qui sortait de Bulle à motocyclette, voulut éviter un piéton qui traversait la route.

Lundi matin, à 5 heures et demie, le gendarme qui surveille le pont de Corbières a constaté que le tablier du pont avait été incendié sur une longueur d'une vingtaine de mètres.

Plaidoyer pour nos lacs

Quelle est la situation présente, quelles sont les perspectives d'avenir de la navigation à vapeur sur les lacs jurassiens?

L'état actuel, c'est un recul presque constant; le nombre des voyageurs est très faible, les deux compagnies en activité sont constamment aux prises avec des difficultés financières.

Il y aurait, semble-t-il, quelque chose à faire pour donner à nos lacs et à nos bateaux à vapeur un regain de vie qu'ils méritent bien.

Reste le côté commercial de l'entreprise; c'est là qu'il nous paraît y avoir matière à perfection. Nous croyons en effet que, malgré la concurrence redoutable que lui font les chemins de fer et les automobiles, la navigation à vapeur sur nos lacs est susceptible de développement.

Il est navrant de constater combien nous, riverains du lac de Neuchâtel, nous intéressons peu à lui. Nous ignorons tout de lui et c'est tout juste si nous savons le nom des stations où s'arrêtent les bateaux.

Nous témoignons d'une telle indifférence en face du lac qu'un concitoyen de la Suisse allemande à qui nous exposions la misère de la navigation à vapeur faute de voyageurs nous répliqua: « Les Neuchâtois ne savent pas quel bonheur ils ont d'avoir un lac ».

Sans doute, nos lacs jurassiens n'ont pas des beautés qui frappent dès l'abord: leurs rives sont basses et paraissent monotones.

Le meilleur moyen d'attirer du monde sur nos bateaux à vapeur est la publicité. En premier lieu, celle que font les affiches placardées partout dans la région des lacs, en Suisse, à l'étranger. Mais il faut les choisir avec soin: une photographie ne rendrait pas le caractère spécial de notre lac, un dessin réaliste du genre de celui que le peintre Elzinger a fait pour l'affiche du canton de Neuchâtel n'aurait pas non plus, croyons-nous, l'effet désiré.

point reste praticable aux piétons, mais les véhicules ne peuvent plus passer; il faut remonter jusqu'à Broc pour franchir la Sarine.

VAUD. — Mme veuve Jules Rod-Py, décédée à Orbe le 22 juin, a légué 10,250 francs à diverses œuvres de bienfaisance ou d'utilité publique de la région.

M. Marcel Pelet, de Lausanne, descendait en automobile, dans la nuit de samedi à dimanche, la route de Lignerolle à Orbe, lorsque sa machine culbuta.

RÉGION DES LACS

BIENNE

Samedi, à 13 h. 20, un ballon sphérique a atterri près de Brugg. Le « Journal du Jura » donne à son sujet les renseignements suivants:

Le ballon « Uto », de l'Aéro-Club suisse, numéro d'enregistrement 104, était parti samedi matin à 8 heures de Schlieren, quartier des usines à gaz de Zurich, avec un cubage de 1680 mètres de gaz et ayant à bord comme pilote M. R.-O. Muller, — l'aéronaute suisse connu qui participa à Genève à la course Gordon-Bennett et atterrit alors en Autriche, — M. Schnurr, aide-pilote, et comme passagers MM. Buck et Stähelin.

De même, les réclames dans les journaux ne devraient pas se borner à annoncer une promenade à telle station selon tel horaire. Elles devraient être rédigées de façon originale; porter un cliché de la localité, vanter l'un ou l'autre de ses mérites et de ses avantages, en une formule brève mais qui frappe et retienne l'attention.

Et puis, pourquoi n'organiserait-on pas des fêtes qui amèneraient du monde sur les bateaux? Nous ne pouvons évidemment concourir ni avec la fête des narcisses de Montreux, ni avec celle des camélias de Locarno et notre cortège des vendanges est trop tardif pour que la navigation à vapeur bénéficie de l'affluence qu'il attire.

Mais pour arriver à un résultat satisfaisant, un plan d'action lentement mûri est indispensable et il faut qu'il soit mis en œuvre de façon systématique et avec une persévérance continue. Souvenons-nous du proverbe: patience et longueur de temps font plus que force ni que rage.

LA CHAUX-DE-FONDS
Vendredi après midi, M. Merlot, de Neuchâtel, était en train de faire une course d'essai en vue de la course d'automobiles des Côtes du Doubs.

CANTON

LA CHAUX-DE-FONDS
Vendredi après midi, M. Merlot, de Neuchâtel, était en train de faire une course d'essai en vue de la course d'automobiles des Côtes du Doubs.

Relévé couverts de contusions, ils furent conduits à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds. M. Merlot a la mâchoire endommagée et plusieurs côtes cassées.

Samedi, à 11 h. 25, une grave collision s'est produite devant le numéro 5 de la rue de la Charrière, entre un cycliste et un camion.

NESTOR GIANACIS
La bonne cigarette égyptienne
150 fr. la boîte métal-luxe de 25 p.

la roue de son vélo s'engagea dans le rail gauche du tram. Le cycliste fut projeté contre l'arrière du camion et relevé avec des blessures internes dans la région abdominale.

HAUTS-GENÈVEYS

Vendredi, à 20 heures, l'auto de M. L., négociant, descendait la route de la Vue-des-Alpes lorsque, arrivée en face de l'hôtel Beauregard, les freins ne fonctionnèrent plus.

État civil de Neuchâtel

Promesses de mariage

Giulio Cornoldi, à Venise, et Paula-Louise Wyszmann, à Neuchâtel.
René Tinelli, cordonnier, à Neuchâtel, et Emma-Marie Merlot, giletière, à Hauterive.

Mariage célébré

2. Fernand Roland, commis à Neuchâtel, et Alice Moanier, à la Coudre.

Finance - Commerce

Bourse du 5 juillet. — La bourse de ce matin a été orientée vers la faiblesse, surtout dans le groupe des actions industrielles, dont quelques-unes subissent un recul assez sensible.

Peu de changements aux obligations, qui restent soutenues: 4 1/2 % Etat de Neuchâtel 1907, 90.50 %; 4 1/2 % Ville de Neuchâtel 1913, 97 %; 4 % Suchard S. A. 1910, 91.50 %; 5 % Suchard S. A. 1913, 96.25 %.

Dans les trusts, l'Electrobank A recule de 1047 à 1045, 1040 et 1030, Motor-Columbus également en baisse: 255 et 250 fin courant. Bâle 1299.

Aux actions étrangères, les titres allemands sont en baisse: A.-E.-G. 179, 178, 177, Gestülre 138. Licht- und Kraftanlagen 106 et 105. Hispano A et B 300, 295 et 290.

Bourse de Paris. — Le marché est très animé et beaucoup de valeurs enregistrent de nouvelles progressions fort importantes. La tension des changes qui s'est accentuée ces derniers jours a exercé sa répercussion habituelle sur les titres internationaux.

Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage. — Pour l'exercice 1925, le dividende est fixé à 55 fr. par action de capital et à 50 fr. pour les actions de jouissance.

Table with columns: Changes, Cours au 6 juillet 1926 (8 h.), Achat, Vente, Achat, Vente. Lists various exchange rates and prices.

Bourse de Neuchâtel, du 5 juillet 1926

Table with columns: Actions, Obligations. Lists various stocks and bonds with their prices and yields.

Bourse de Genève, du 5 juillet 1926

Table with columns: Actions, Obligations. Lists various stocks and bonds with their prices and yields.

Phénomène: Paris seul a monté, contre 10 qui ont baissé, Bruxelles perdant 5 centimes sur son record. Nestlé plonge de 30 francs, 488, 50, 75, 70, 465.

Sauveteur récompensé

La commission administrative de la fondation Carnegie pour les sauveteurs a pris la décision suivante intéressant notre canton : < Kaempff, Fritz-Albert, 1892, chauffeur, la Chaux-de-Fonds : Le 24 mars 1926, à la Chaux-de-Fonds, un cheval attelé prend le mors aux dents. Kaempff rattrape la voiture à la course, rampe le long du char, puis de la limonière gauche. Dans cette position périlleuse, il parvient à saisir les rênes qui traînent à terre, et maîtrise l'animal à un endroit où il aurait infailliblement écrasé des piétons. Cas signalé par l'autorité neuchâteloise. Récompense : Montre d'argent et diplôme d'honneur. >

Les actes d'héroïsme accomplis par des sauveteurs doivent être signalés, pour notre canton, au département de l'intérieur qui, après enquête, transmet les dossiers à la fondation Carnegie.

FLEURIER

Travaillant chez M. Bähler, agriculteur, à Fleurier, M. Redard est tombé, samedi soir, vers 6 heures, de l'aire de la grange et est venu s'abattre sur un char. Le médecin mandé constata une fracture à la cuisse et une large plaie à la tête ; il fit conduire le blessé à l'hôpital.

NEUCHÂTEL

Commission scolaire

Dans sa séance du 2 juillet, la commission a pris acte avec regret des démissions de Milles Marie Fries et Louise Lebet, maitresses à l'école secondaire des jeunes filles, et de Mlle Eva Borle, institutrice à l'école primaire. M. L. Baumann, directeur, rend hommage au dévouement et à la conscience avec lesquels Mlle M. Fries a enseigné chez nous depuis 46 ans et Mlle L. Lebet depuis 36 ans. M. J.-D. Perret, directeur, retrace l'utile carrière pédagogique de Mlle E. Borle qui nous quitte après 33 années d'enseignement. La commission ne peut que s'incliner devant des carrières si bien remplies et forme le vœu que ces trois démissionnaires puissent jouir longtemps d'une retraite bien méritée.

Le rapport de la commission scolaire sur l'année 1925-1926 est adopté après une courte discussion. A l'occasion du rapport spécial du médecin scolaire, le président souligne la remarque faite avec raison au sujet du manque de politesse des enfants ; il serait bon que parents et corps enseignant s'entendent pour y remédier.

Après l'examen très approfondi d'une pétition adressée à la commission par un groupe de parents d'élèves de la IIIème année de l'école supérieure de jeunes filles, relative à la décision prise à la dernière séance au sujet du rétablissement, dès cette année, des examens oraux dans les branches dites secondaires, il est décidé, à une forte majorité, de ne pas revenir sur une décision qui a été prise après une étude très sérieuse de la question.

M. L. Baumann soumet ensuite son projet d'organisation des classes secondaires et latines pour la rentrée de septembre. Il prévoit spécialement à l'école secondaire des jeunes filles, la création de quatre postes complets de 25 heures pour les maitresses qui n'ont actuellement que des postes transitoires de 21 heures. Pour la Ire latine, il est indiqué de réduire de trois heures l'horaire des leçons afin d'un peu décharger les élèves de cette classe. Ces projets sont adoptés à l'unanimité.

La commission est rendue attentive aux nombreux accidents d'automobiles survenus ces derniers temps ; le vœu est exprimé que le corps enseignant soit chargé de renouveler aux élèves les recommandations faites sur la manière de se comporter en rue.

A la suite des examens des classes prolongées, les participants à la course Desor de l'école secondaire des garçons et du collège classique (volée 1926), ont été désignés ; ce sont : Henri-Louis Thévenaz, Robert Moser et Jean-Pierre Secrétan, et comme suppléants éventuels : Alfred Hohobm-Godet, Georges Borel, Julien Pillonel.

Tir cantonal neuchâtelois

Dimanche 3 juillet a eu lieu le tir d'essai des installations à 300 mètres.

Ainsi que le plan de tir l'indique, il sera mis à la disposition des tireurs 15 cibles automatiques système Michoud et 15 cibles de campagne.

Le tout a fonctionné à merveille et le comité de tir attend sans anxiété la foule de tireurs déjà inscrits et ceux qui viendront encore s'ajouter à la dernière heure.

Tout est au point : personnel et matériel et la modicité du nombre de cibles sera largement compensée par une organisation qui n'a rien laissé au hasard.

Parmi les cibles qui peuvent intéresser le plus les tireurs citons spécialement la cible « Neuchâtel » dont la dotation (23 % des dons d'honneur) et la répartition en font une cible des plus avantageuses.

Le comité des constructions travaille avec activité et les différents bâtiments qu'il doit tenir prêts pour le samedi 10 juillet, cantines, bâtiment administratif, sont en bonne voie d'achèvement.

Aussi le comité d'organisation a-t-il la certitude qu'à l'ouverture du tir tout marchera à souhait.

«Die Gräfin Mariza»

Pour avoir osé, en dépit de toute tradition, annoncer un spectacle chez nous à la veille des vacances, M. Krasensky a vu son audace récompensée et sa troupe jouer devant une salle à peu près comble. L'auditoire d'hier soir était en majeure partie composé des jeunes pensionnaires qui, venues en terre romande pour apprendre le français, n'en entendent qu'avec plus de ferveur parler leur langue maternelle. Leur âge aidant, leur faculté d'enthousiasme est encore telle qu'ils ont accueilli les artistes de la tournée viennoise avec une chaleur si rare qu'elle a engagé la troupe à annoncer pour jeudi un second spectacle.

De fait, l'histoire un peu simplette des amours de la comtesse Mariza qui, venue en son château valaque célébrer ses fiançailles imaginaires pour se débarrasser de ses adorateurs aussi innombrables qu'importuns, s'éprend de son intendand, lequel se trouve être un comte dans la déche, était éminemment propre à enflammer l'imagination de jeunes gens.

Quant à la troupe, sans posséder d'admirables

comédiens doués de voix splendides, elle a beaucoup d'entrain et de savoir-faire. Mme Emmy Leger (la comtesse Mariza) a une très jolie voix que nous avons surtout appréciée dans les moments langoureux. Celle de M. Josef Prack (l'intendant) est un ton vibrant. Dans des genres différents, MM. Otto Aurich, Mano Weiss et X. (le baron Zsupan) ont tenu des rôles comiques avec beaucoup de fantaisie. Sous la direction de M. Leger, l'orchestre a finement enlevé la musique plaisante quoique prévue de Kalmán.

CORRESPONDANCES

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique)

Neuchâtel, le 5 juillet 1926.

Monsieur le rédacteur,

Me sera-t-il permis d'attirer l'attention de vos lecteurs sur un point qui s'impose à ma réflexion concernant l'objet du vote des 26 et 27 juin écoulés : c'est que si les communes appliquaient régulièrement et sans retard les dispositions prévues par la loi pour les retardataires d'impôts, il n'y aurait en fait aucune suppression des droits civiques pour cause de retard dans le paiement d'impôts, car de deux choses l'une, ou bien les poursuites auront fait rentrer la somme due dans le courant de l'année qui suit, ou bien la saisie aura été infructueuse par défaut de biens, et alors le poursuivi pourra invoquer l'article 6 pour être maintenu dans ses droits civiques.

Recevez, Monsieur le rédacteur, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération distinguée.

F. HODEL.

Conseil général de la Commune

Séance du 5 juillet

Nomination du bureau pour 1926-1927. — Président : M. Pierre Wavre par 30 voix, 1er vice-président : M. P. Aragno par 19 voix ; M. Dudan obtient 12 voix ; 2me vice-président : M. Ed. Bourquin par 31 voix ; secrétaire : M. L. Billeter par 32 voix ; secrétaire suppléant : M. E. Bjeuler 32 voix ; questeurs : MM. J. Béguin et E. Losey.

M. Spinner, proteste au nom de son parti, il ne comprend pas que M. Dudan, qui était proposé, n'ait pas obtenu le nombre de voix nécessaires. M. Aragno, par solidarité refuse sa nomination ainsi que M. Bjeuler. M. Haefliger propose de renvoyer ces nominations à une autre séance, cette proposition est adoptée.

M. Studer, président sortant de charge, prononce une allocution où il passe vivement en revue le travail effectué sous sa présidence. Il termine sa péroraison très applaudie par ces mots :

« Il est heureux de constater que des initiatives surgissent de différents milieux pour chercher ce qui serait capable de développer le commerce, l'industrie et les affaires en général dans notre cité.

Des articles parus dans les journaux ont analysé la situation donnant des suggestions à l'ensemble de la population. L'ancienne Société industrielle et commerciale, renforcée et rajournée comme par un sang nouveau, déploie une activité utile et semble prête à d'importantes tentatives ; citons ses démarches pour l'installation d'un bureau de douane qui paraissent devoir aboutir.

Le Conseil général applaudit de toutes ses forces aux initiatives particulières et collectives, tendant à donner à notre ville plus d'importance.

M. Pierre Wavre prononce également quelques paroles ; notons-en quelques-unes exprimées dans le même sens que M. Studer, intéress-

sant notre journal qui s'est préoccupé du développement de la ville :

« Des initiatives ont été prises et des idées ont été suggérées en vue du développement économique de Neuchâtel. Ces initiatives méritent d'être encouragées et nous sommes prêts à examiner attentivement cette question si importante mais qui n'est pas si simple à résoudre ! Ne perdons pas de vue cependant que la condition sine qua non d'un nouveau développement de la situation financière actuelle par l'équilibre complet du budget et la réduction de la dette. Pour le plus grand profit du ménage communal, faisons avant tout de la bonne et saine administration. »

Rapport de la commission financière. — M. Meyste demande que le Conseil communal prenne position dans la question du Bussigny-Morges. M. Guinchard accueille avec plaisir cette suggestion. Il faut améliorer nos voies de communications. M. Bourquin constate qu'il n'est pas question dans le rapport de l'instruction publique. M. G. Béguin témoigne sa surprise à propos de l'Hôpital des Cadolles dont l'administration, d'après le rapport, ne paraît pas bonne.

M. Perrin trouve que M. Béguin exagère, de grands progrès ont été réalisés et il n'y a eu en aucune façon de dilapidation de fonds. M. Béguin, ayant consulté le rapport, se déclare rassuré.

Réfections de chaussées. — M. L. Meyste réclame le pavage du trottoir du Pertuis du Soc depuis les Terreaux jusqu'au Tertre. L'arrêté accordant 60,000 francs de crédit pour réfection de chaussées est adopté.

Pension. — M. Favarger demande combien d'employés de la commune seront à pensionner en dehors de la caisse de retraite. M. Reutter lui répond qu'ils ne sont pas nombreux, une quinzaine.

Un arrêté est voté, accordant une pension à M. Tamburini, ancien employé communal.

Circulation. — M. Ch. Marjénet suggère que l'on prenne une décision afin d'assurer la sécurité aux piétons au carrefour de Serrières, rue Erhard Borel. M. Spinner abonde dans ce sens, il faudrait également s'occuper de la réfection des trottoirs sur les quais de l'ouest. M. Favarger demande un chalet de nécessité à Serrières, à ce fameux carrefour. M. Guinchard répond aux orateurs précédents que les améliorations sont à l'étude, quant aux écoles le Conseil général n'aura qu'à voter des crédits !

M. Wenger, répondant à M. Bourquin proposant le sens unique à Neuchâtel, ne croit pas que cela soit urgent, toutes les mesures ont été prises pour faciliter la circulation. M. Favarger ayant proposé l'interdiction des trottoirs dans les rues principales, M. Wenger en prend la défense, les enfants doivent pouvoir s'amuser. M. Billeter, de même, prend vigoureusement la défense des enfants de notre ville qui ne savent plus où aller jouer et qui ont la phobie des agents qui arrêtent leurs jeux.

M. Besson demande le déplacement du passage Ecluse-Pares qui est malcommode. M. Guinchard répond que les travaux publics s'occupent de la question liée à celle de l'électrification ; un déplacement de ce passage est à l'étude.

Les comptes et la gestion pour 1925 sont adoptés sans opposition.

Nominations. — Commission financière de 1927 : sont nommés : MM. Georges Faessly, Emile Losey, Léon Billeter, Léon Rufener, Alfred Perrenoud, Jacques Béguin, Max Berthoud, Léon Gauthier, Georges Béguin.

Commission des agrégations : MM. Ed. Bourquin, Charles Martenet, Léon Rufener, Ernest de Montmolin, Pierre Wavre, James Guinchard, Léon Gauthier.

Nomination d'un membre de la commission des fonds spéciaux : M. Georges Benoit.

POLITIQUE

Le programme des experts français et le gouvernement

PARIS, 6 (Havas). — Le conseil de cabinet de lundi après midi s'est montré unanime à admettre la nécessité de nouveaux impôts indirects préconisés par les experts.

Les membres du cabinet ont convenu avec les experts que le redressement de la situation financière de la France ne saurait être obtenu sans le concours de crédits extérieurs dont l'octroi est subordonné au règlement des dettes interalliées tant à Londres qu'à Washington. Par contre, le gouvernement n'a pas l'intention de revenir sur l'application de la journée de huit heures.

Il est probable que M. Caillaux déposera dès mardi sur le bureau de la Chambre, qui les renverra d'urgence à l'étude de la commission des finances, les textes législatifs accordant au gouvernement, pendant six mois, les pouvoirs nécessaires pour la mise en œuvre, par la voie de règlements administratifs, du programme de redressement financier établi par les experts.

On s'explique au sujet de l'Abyssinie

LONDRES, 6 (Havas). — Interrogé à la Chambre des communes, au sujet de la signification, dans une note échangée entre l'Angleterre et l'Italie, de l'expression « influence économique italienne exclusive en Abyssinie occidentale », M. Chamberlain répond :

« Au su du gouvernement italien, voici notre interprétation de l'expression en question : le gouvernement anglais en reconnaissant l'influence économique italienne exclusive en Abyssinie occidentale, s'engage à ne pas appuyer les revendications des sujets anglais concurrençant des Italiens pour la recherche de concessions dans cette région. »

Le ministre des affaires étrangères ajoute : « C'est à cette condition et à cette condition seulement qu'avec l'appui de l'Italie, nous obtenons la concession du lac Tsana. »

Répondant à d'autres questions au sujet de l'accord anglo-italien, sir Austen Chamberlain dit notamment :

« Quant aux concessions que les ressortissants de n'importe quel pays autre que l'Italie pourraient rechercher en Abyssinie occidentale, il est tout à fait évident que nous ne pouvons pas céder le droit d'une autre nation quelconque ou d'un de nos ressortissants. Aucun accord anglo-italien n'a eu pour effet de lier le gouvernement abyssin. Nous n'aborderons aucune discussion avec le gouvernement abyssin avant que celui-ci ait eu pleinement le temps d'étudier la question. »

M. Mac Donald demande : « Est-il tout à fait clair que les accords anglo-italiens ne serviront pas à contraindre l'Abyssinie à faire droit aux revendications italiennes et ensuite aux nôtres ? »

M. Chamberlain répond : « L'accord ne servira certainement pas ni ne saurait servir à des buts de coercition envers le gouvernement abyssin. Je crois que l'accord en question est dans l'intérêt des trois parties, mais le gouvernement abyssin a parfaitement le droit de juger lui-même ce qui est dans l'intérêt de l'Abyssinie. »

Ce que projetaient les antifascistes

ROME, 5. — Le « Giornale d'Italia » publie un passage du rapport présenté par les autorités de la police au procureur général relatif à l'activité de Zaniboni et du général Capello.

Il résulte de cette communication que le comité « Patrie et Liberté », à la tête duquel se trouvaient Zaniboni et Capello avait élaboré un plan de révolte qui, selon les résultats de l'enquête de police, devait éclater immédiatement après l'assassinat de M. Mussolini. Les organisateurs du complot espéraient pouvoir compter sur les armes de la milice nationale fasciste des petits centres, armes confiées à la surveillance de petits groupes de membres de la milice.

Dans l'appartement du général Bencivenga, l'un des leaders de l'opposition, on a trouvé un manuscrit contenant des instructions militaires pour les équipes que les partis de l'opposition voulaient organiser et qui étaient en partie déjà prêtes et devaient être lancées contre le régime fasciste.

Des difficultés

LE CAIRE, 5 (Havas). — Le correspondant du « Times » écrit du Caire que certaines difficultés se sont élevées entre l'Italie et l'Egypte au sujet du règlement de questions concernant la nationalité, le droit de passage et la juridiction dans la zone frontalière. Les Italiens ne veulent pas accorder le droit d'option aux Senoussis et aux Djaradoud. Ils insistent pour qu'ils soient Italiens.

Le secrétaire des cheminots blâme l'intransigeance de M. Cook

LONDRES, 4. — Parlant aujourd'hui à Weymouth, M. J. H. Thomas, secrétaire de l'Union des cheminots, a pris à partie M. Cook, secrétaire de la Fédération des mineurs.

« Les grossièretés, a-t-il dit, ne remplacent jamais les vraies négociations et dès que ce fait aura été reconnu par les intéressés, dans le conflit minier, les choses iront de mieux en mieux pour les travailleurs. »

« Un referendum peut donner aux mineurs tout ce qu'ils réclament. Il ne s'agit pas là d'une critique mais d'une question de simple logique. Un règlement honorable peut être obtenu sur la base du rapport de la commission royale, à condition que dans l'industrie minière, tout le monde s'inspire de l'esprit de coopération. »

Au jour le jour

Un petit pays comme le nôtre n'a pas une politique nationale passionnante, et d'aucuns prétendent que nous n'avons pas de politique, mais que de l'administration. Si ces allégations étaient exactes, il n'y aurait qu'à nous en féliciter, la politique est un mal nécessaire, c'est très rarement un bien, et si un pays peut former son gouvernement exécutif et législatif sans luttes politiques, c'est une preuve de bon sens et d'union nationale.

On est trop souvent porté, dans un petit pays, à se comparer avec des voisins plus importants. La comparaison peut être utile et bienfaisante, on peut prendre des leçons partout ; mais au point de vue gouvernemental, la Suisse n'a rien à prendre hors de son territoire. Nous ne connaissons ni grands élans, ni gran-

des révolutions, et les discours que l'on prononce dans nos tribunes parlementaires sont suivis avec indifférence par le peuple, qui ne demande à ses représentants qu'une saine et sage administration.

Comparons nos constitutions et nos élections avec ce qui se passe en France !

N'oublions pas que M. Briand a été quinze fois président du conseil ou ministre, M. de Monzie huit fois ministre, M. P. Morel huit fois sous-secrétaire d'Etat, M. Daniel-Vincent sept fois ministre et M. Leygues neuf fois !

Tous ces records ne sont pas des preuves de compétence, ils prouvent seulement que les ministères chancellent, tombent et se reconstituent, avec la fragilité des bulles de savon. Il suffit d'un souffle de droite ou de gauche pour tout faire éclater.

Il n'y a plus de politique nationale en France, les idées ministérielles se succèdent rapidement, l'esprit de suite fait défaut. Mais il reste l'esprit de M. Painlevé, tel qu'il nous est offert par « Cyrano » :

« Le général Guillaumat, en prenant possession de ses services au ministère de la guerre, demanda à M. Painlevé si les appartements du ministre étaient confortables.

— Pourquoi donc ? fit M. Painlevé.

— C'est, répondit le général, que je compte y habiter... »

— Ah ! que vous connaissez mal la politique, riposta M. Painlevé, vous vous imaginez donc qu'un ministre, cela dure ?... » Ch.

L'esprit de M. Caillaux

(De « Cyrano ».)

M. Caillaux a de l'esprit, un esprit mordant comme son allure.

Désireux de se débarrasser de deux hommes qu'il estime, à tort ou à raison, gênants, il a mis l'un à la retraite et il projette d'envoyer l'autre en Amérique. Et il disait à un de ses sous-secrétaires d'Etat :

— Le Robineau n'était pas assez ouvert. Je l'ai fermé. Quand à Boka, il l'est trop. S'il est vrai que la parole est d'argent, nous sommes sûrs, en l'envoyant aux Etats-Unis, de payer nos dettes.

NOUVELLES DIVERSES

Un incendiaire. — Ernst Tschopp, de Bâle, tenancier de l'auberge de la Couronne, à Aarburg, inculpé d'incendie volontaire, a été arrêté.

Il a avoué être l'auteur des trois incendies qui ont éclaté dans son auberge. En revanche, il conteste avoir une responsabilité quelconque dans l'incendie qui a éclaté dans la salle de l'auberge et pour l'indemnisation duquel une compagnie d'assurances lui versa une somme de 40,000 francs.

Tué dans le tunnel. — Un couvreur de 35 ans, Huldreich Maurer, de Starrkirch, a été victime d'un accident mortel dans le tunnel de base du Hauenstein. Maurer, qui travaillait à Bâle, rentrait chez lui par le train. Vraisemblablement, il voulut passer d'un wagon à l'autre et tomba sur la voie. Son corps ne fut retrouvé que le lendemain. Il laisse une veuve et deux enfants en bas âge.

Un atelage tombe. — Effrayés par des chiens, les deux chevaux de M. Henri Blanc, agriculteur au Mont-Pélerin, attelés à un char à échelles, partent subitement au galop à travers champs, lundi ; après une course folle d'environ 200 mètres, ils allèrent se précipiter dans une carrière. Un des chevaux tomba sur l'autre et lui enfouja la cage thoracique, sans se faire de mal ; l'autre animal, âgé de 6 ans, évalué 1500 francs, fut tué immédiatement abattu.

Un meurtre en Yougoslavie. — On mande de Bitolj qu'un inconnu a tué à coups de revolver M. Spasoye Hadji Popovitch, directeur du journal nationaliste « L'Etoile Sud », paraissant à Bitolj.

Un singulier président de tribunal. — A la suite d'une affaire de détournements découverte dans une grande société industrielle de la ville de Toulon, M. Joseph Barrel, industriel, président du tribunal de commerce de Toulon, a été arrêté et conduit à la prison civile.

Automobiles et passages à niveau. — De nombreux accidents d'automobile se sont produits dimanche et lundi, dans toute l'Italie. Deux ont été particulièrement graves.

Sur la ligne de chemin de fer Treviglio-Cremone, une automobile a été prise en écharpe par un train à un passage à niveau. Trois des occupants de la voiture ont été tués sur le coup et deux grièvement blessés. Traînée sur une distance de 50 mètres, la voiture a été complètement démolie.

Un second accident s'est produit dans les mêmes conditions au passage à niveau de Varallo, sur la ligne Novare-Arona. Trois personnes, dont deux prêtres, ont été tués et deux grièvement blessées.

Un wagon en feu. — On mande de Bourg (Ain) que, près d'une gare de la région, un wagon de l'express Paris-Modane a pris feu. Les voyageurs ont pu descendre sans accident, mais leurs bagages et le wagon ont été détruits.

Foudroyés. — On annonce de Reims qu'au cours d'un violent orage, la foudre est tombée sur une voiture chargée de foin. Deux hommes et trois chevaux ont été tués.

DERNIERES DEPECHEES

Après le séisme de Sumatra

PADANG, 6 (Havas). — Les dégâts causés à la ville par le récent tremblement de terre sont évalués à douze millions de florins.

Un autobus se jette contre un train

PARIS, 6 (Havas). — On mande de Bruxelles au « Matin » : Hier après midi, un autobus du Nord-Midi, à Bruxelles, est entré en collision avec une voiture motrice des chemins de fers vicinaux. Le choc fut si violent que l'autobus fut jeté sur le trottoir et s'écrasa contre la façade. Dix blessés ont été relevés.

Renflouage d'un sous-marin

NEW-YORK, 6 (Havas). — Le sous-marin américain « S. No 51 », qui a coulé en septembre dernier avec son équipage, a été renfloué hier après midi.

Chambre des communes contre les agitateurs

LONDRES, 6 (Havas). — La Chambre, après une discussion qui a duré toute la nuit, a adopté par 181 voix contre 64 la résolution recommandant la continuation de l'état de circonstances exceptionnelles.

Quatre cents nouveaux morts dans l'île de Sumatra

PADANG, 6 (Havas). — Un nouveau et violent tremblement de terre a été ressenti à Fort de Kock (Sumatra). Plusieurs bâtiments ont été sérieusement endommagés. La panique règne partout ; le nombre des morts dépasserait 400.

Cours du 6 juillet, à 8 h. 30, du

Tableau des cours financiers à Genève, Neuchâtel, Paris, Londres, Milan, Bruxelles, New York, Berlin, Vienne, Amsterdam, Madrid, Stockholm, Copenhague, Oslo, Prague.

Monsieur et Madame Charles Zorn et leurs enfants, à Sainte-Croix ; Monsieur et Madame Henri Zorn, à Neuchâtel ; Mademoiselle Louise Zorn, à Genève ; Monsieur et Madame Alexandre Zorn, à Genève ; Monsieur René Zorn, à Pontarlier ; Monsieur et Madame Xavier Hirt et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ; Madame Müggeli-Hirt et ses enfants, à Prilly ; Monsieur et Madame Engel-Hirt et leurs enfants, à Travers ; Monsieur Edouard Hirt et ses enfants, à Delémont, ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée mère, sœur, tante, cousine et parente.

Madame Louise HIRT-ZORN

que Dieu a reprise à Lui le 5 juillet, à Château-d'Oex, dans sa 63ème année, après une courte et pénible maladie, vaillamment supportée.

Le travail fut sa vie. Son affection demeure en nous. Nous serons fiers de sa droiture. Repose en paix.

L'ensevelissement aura lieu, sans suite, mercredi 7 juillet, à 13 heures. Domicile mortuaire : rue de l'Hôpital No 20, Neuchâtel.

Cher époux et père aimé, en envolant vers la rive éternelle, emporte nos regrets et nos pleurs sur ton âme et jusqu'au jour compté qui doit nous réunir, ton image vivra dans nos souvenirs. Ton départ nous brise, ton souvenir nous reste.

Nous avons l'immense chagrin d'annoncer à nos parents, amis et connaissances la perte irréparable que nous venons d'éprouver en la personne de notre bien-aimé, vénéré et regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle et parent.

Monsieur Soliman HUGUENIN-SANDOZ

qui s'est endormi dans la paix de son Sauveur dimanche, à 17 heures et demie, dans sa 85ème année, après une pénible maladie, supportée vaillamment.

O ! vous bien-aimés que j'ai tant aimés sur la terre, souvenez-vous que le monde est un exil, la vie un passage, et le Ciel notre Patrie ; c'est là que Dieu m'appelle aujourd'hui, c'est là que j'espère vous revoir un jour.

Les familles affligées : Madame veuve Henriette Huguenin-Sandoz ; Monsieur et Madame Berthold Huguenin-Jung et leurs enfants ; Madame et Monsieur Louis L'Epée et leurs enfants ; Monsieur et Madame César Huguenin, à San-Francisco ; Mademoiselle Antoinette Huguenin, ainsi que les familles alliées.

Hauterive, le 5 juillet 1926. L'enterrement aura lieu, sans suite, mercredi 7 courant, à 13 heures et demie. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Changements d'adresses

Toute demande de changement d'adresse est valable pour le lendemain du jour où elle parvient à notre bureau, rue du Temple-Neuf 1.

La demande doit indiquer l'ancienne adresse et la nouvelle, et être accompagnée de la finance de 50 centimes pour frais d'administration, de ports, etc.

Pour les changements temporaires (villégiatures, bains, etc.), la finance est de 50 centimes par mois d'absence.

ADMINISTRATION

de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

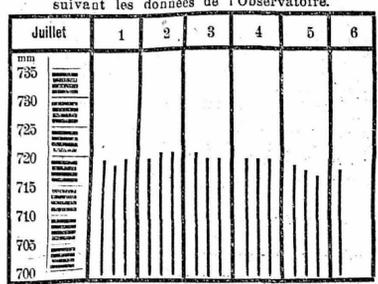
Bulletin météorologique — Juillet 1926

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

Tableau météorologique avec colonnes : Date, Temp. deg. cent., Moy., Mini., Maxi., Baromètre, Eau tomb., V. dominant, Dir., Force, Etat du ciel.

Courte averse à 14 h. et quart et quelques gouttes de pluie à 21 h. et demie.

6. 7 h. 1/2 : Temp. : 14.6 Vent : O. Ciel : couv. Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719.5 mm. Hauteur du baromètre réduite à zéro suivant les données de l'Observatoire.



Niveau du lac : 430.30.

Température du lac : 18°.

Temps probable pour aujourd'hui

Nuageux avec éclaircies, pluies orageuses.

Bulletin météor. des C. F. F. 6 juillet à 6 h. 30

Tableau météorologique des C.F.F. avec colonnes : Altitude, Observations faites aux gares C. F. F., Conf. et